**PAROLES ET PRATIQUES SOCIALES**

*M'ilitaszts ou fonctionnaires*

*?*

*Synilica#;asticiationS".'4Uelles:rép'onses face ,*

*aux Indiatién:clei.,.sfickil*

*issociations, elus'.01,:çoijde:4,Ctide*

*Pas-de-Calais, une assistante sociale et Une*

*puéricultrice condarneis:*

*Gaitribtition au (Laar de lapri:'-con vergeté( t,*

ce .

**MARS-AVRIL 1985**

*P*

H il On FJIlJHH H1,1,1 ISSN 0754 8761

Bimestriel

Édité par l'AssociationParoles et Pratiques Sociales
  
Loi 1901 — JO du 11.04.82

Directeur de Publication :
  
Philippe Mondolfo

COmpositIon :

Anna Livie Plurebelle

119, bd de Sébastopol 75002 Paris

Conception graphique -
  
Pierre Sahel

**Un moyen efficace d'aider**

**votre revue**

***ABONNEZ VOUS***

**Abonnements (8 numéros) — Soutien : 150 F et plus**

**— Simple i 100 F**

Le numéro : 14,00 F+ 2,00 F de frais d'envoi

**Envoi groupé pour diffusion militante : nous écrire.**

**— Étranger Europe : 120 F**

**Autres pays :‘ 140 .F(par** avion)

*Pour toute cOrrespondance, joindre un timbre.*

*Chèque à l'ordre de* **PEPS** *à retourner à :*

**ParoleS et Pratiques Sociales 1, rue Keller — 75011 Paris**

*en indiquant le numéro de départ de l'abonnement* (numéros 1.2.6 épuisés).

**NOM Prénom**

**rue**

**... Localité**

***P.L.P.S.***

***UN CARREFOUR DiDEES, DE. PAROLES ET DE PRATIQUES***

***PEPS est née à l'initiative d'un groupe indépendant de profes­sionnels et d'étudiants rassemblés en association.***

***Les Travailleurs Sociaux s'interrogent souvent sur leurs profes­sions mais leurs propositions sont rarement transcrites, et les répon­ses retenues sont généralement celles de spécialistes ne se situant pas***

***directement dans la pratique quotidienne. •***

***Quant au champ du travail social, malgré quelques expériences innovantes, il se trouve découpé en secteurs isolés les uns des autres, en concurrence, s'abandonnant à l'individualisme et au corporatisme.***

***PEPS, un défi !***

***Notre existence et notre participation à la revue se fait moins sur la base d'un accord idéologique que sur la volonté de mettre en place un véritable outil qui bouscule les habitudes.***

***Nous pensons que les spécificités des Travailleurs Sociaux doi­vent s'exprimer dans un même lieu ; nous voulons, avec vous, faire exister une aire de mouvance et surgir autre chose, modifier les manières d'exercer nos professions, d'y réfléchir, de suivre nos for­mations par :***

* ***l'appropriation de nos paroles et de nos réflexions, leur inscription dans une mémoire sans laquelle il n'y a ni cons­cience ni force collective.***
* ***l'existence d'un espace d'échange et de large confrontation ouvert à tous les secteurs du travail social, aux courants poli­tiques, idéologiques et syndicaux.***
* ***la prise en main de la conception et de la réalisation de la revue par les travailleurs sociaux eux-mêmes et de façon décentralisée.***
* ***la mise en place d'une formule vivante dans le ton, la forme et le contenu.***

***Rechercher le débat et l'expression des travailleurs sociaux, formuler, questionner et analyser nos vécus et nos pratiques, s'enga­ger sur les terrains professionnels, institutionnels et lieux de forma­tion par nos critiques, propositions et initiatives, rendre compte et participer à ce qui s'élabore dans le champ des idées et des pratiques nouvelles, telles sont les orientations actuelles de la revue.***

**Adresse : n°**

**Code Postal . .**

**Profession**•

Imprimerie BorroMée

9, rue Borromée 75015 Paris

-Diffusion Librairies :
  
TROCMÉ Brigitte

Diffusion tables de presse :
  
LEBELLER Régine
  
GERENTON Brigitte

Promotion Publicité - Annonces LABATSUZAN Christian

Coordination collectifs/correspondants

Diffusion •

BAZIN« Hugues •.

Collectif et Coordination

Région parisienne

Ouvert à tous, réunions les premiers

et troisièmes samedis du mois de 9h30

* 12h30 au 1, rue Keller-Paris 11ème Vous pouvez contacter PEPS par téléphone au 16.(1) 850.08.14

Collectif parisien :

BAZIN Hugues

DU F RESNES Jacqueline

- GATE Rémy

GERENTON Brigitte
  
GRANGE Laurence
  
JACO Annie

JAUNAY André
  
LABATSUZAN Christian
  
LEBELLER Régine
  
MONDOLFO Philippe
  
MOURIER François
  
PERAL Francisco
  
SELLIER Françoise
  
SERVANT Bruno
  
TROCMÉ Brigitte
  
VERDENAUD Catherine

Les dessinateurs

GUYENET Maurice
  
BAILLOT Michel

Correspondants

Edith FO NTEN EAU

7, avenue Gambetta

94400 Vitry-sur-Seine

Tél.: 682.23.76
  
Pierre DURIEZ
  
Prévention SI).
  
B.P. 1

272,40 Damville

Tél. : 16.32. - 34.40.72

Région Champagne
  
Régine PONCET

12, rue de Challouet

10000 Troyes

Région Rhône-Alpes

Françoise DUBUST DUVER

* Les Vignes » - Saint-Cyr

07100 Annonay - Tél. (75) 32.03.17

BESSIAS H.P.

51, Chemin de Vassieux

69300 Calvire et Cuire

Tél. dom. (7) 808.38.35

travail (7) 828.87.67

PACHOD Lucien

D YZMAN Bernadette

74370 Argonnay

Région Aquitaine

Philippe BOURG LAN

Résidence Compostelle M 52 G 33600 Pessac - Tél. (56)80.43.90

Région Picardie

Christian BU LART

3, rue Alphonse Paillé

02200 Soissons

Tél. 16 - 23 - 59.78.24

I.F.E.S. Reims

Région Centre

Marie-France DUTHEIL

3, rue du Béarn

41000 Blois — Tél. (54)78.47.51

François MOURIER

* Les Mouches » Chassignolles 36400 La Chatre — Tél. (54)48.35.12

*Reproduction des articles et illustrations autorisée avec mention de leur origine et adresse.*

Tous les articles publiés expriment exclusivement *les opinions de leurs auteurs.*

Nous avons maintes fois expliqué ce qu'était PEPS et ses objectifs. Mais ce que vous savez peut-être moins, ce sont les retombées d'une telle expérience.

**EDITORIAL**

**PEPS, UN OUTIL DE FORMATION**

En effet, PEPS constitue une initiative relativement unique dans le champ social dans la mesure où des Travailleurs Sociaux, professionnels et en formation ont monté et font vivre en dehors de leurs activités salariées une véritable petite entreprise qui conçoit son produit, le réalise et le vend.

PEPS s'autofinance totalement et distribue 12 000 F de rémunération tous les deux mois à une composphériste, un maquettiste, des illustrateurs, une imprimerie et un atelier de routage.

PEPS nous sert dans la période actuelle d'outil professionnel pour bousculer les habitudes et les pratiques du social. Mais, retombée secondaire de cette expérience, en créant notre entreprise de communication nous faisons aussi l'apprentis­sage d'un savoir-faire et de techniques qui vont devenir importantes pour la pratique de nos professions.

C'est ainsi que, avec les limites du bénévolat, nous apprenons à concevoir et à réaliser un produit journalistique, à gérer une entreprise et à trouver des financements, à prospecter des marchés, à promouvoir et à vendre notre production... autant de techniques transposables dans l'élaboration de projets et leur négociation avec les élus, le montage d'associations et de petites entreprises intermédiaires, le développement de la communication entre les TS et les populations...

PEPS joue ainsi le rôle d'une véritable formation intellectuelle et pratique aux techniques modernes de la micro économie et de la communication appliquée au travail social sans pour autant abandonner nos techniques traditionnelles, tou­jours nécessaires.

Les TS sensibles à cette démarche et désireux d'apprendre en collaborant avec nous sont les bienvenus à PEPS.

|  |  |
| --- | --- |
| Pour tout contact, écrire à :  PEPS — Philippe MONDOLFO  1, rue Keller 75011 Paris  Tél. : 850.08.14 | Philippe MONDOLFO *Assistant Social* |

**SOMMAIRE**

p. 4 *L'INSERTION DOUCE*

*Les stages d'insertion des 16-18 ans : plus un pallia­tif qu'une alternative à la crise institutionnelle, économique et sociale.*

p. 6 *ÇA M'ÉNERVE*

p. 7 *QUEL AVENIR POUR LA DÉSECTORISATION ? La redéfinition du rôle de la circonscription structu-*

*re le travail social autour du concept d'équipe.*

p. 8 *MILITANTS OU FONCTIONNAIRES ?*

*Comment notre identité professionnelle peut-elle trouver sa place entre un fonctionnariat et une démarche militante ?*

p. 9 **DOSSIER**

*SYNDICATS, ASSOCIATIONS : QUELLES RÉPONSES FACE AUX MUTATIONS DU SOCIAL ? La C.G.T., la C.F.D.T., la CF.P.S., l'A.N.P.A.S.E., l'A.N.D.E.S.I., l'A.1V.E.J.I., l'A.N.E.D., ont répondu à nos questions.*

p. 18 *ASSOCIATIONS, ÉLUS AU COUDE A COUDE Des élus et des associations se réunissent dans le cadre des Comités d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement : une initiative que chacun peut saisir à son niveau.*

p. 20 *CONTRIBUTION AU DÉBAT DE L'APRES-CONVERGENCE*

*Quel est l'avenir du mouvement « Convergence 84 pour l'égalité .» ou la recherche d'une nouvelle ci­toyenneté.*

p. 23 *PAS-DE-CALAIS, UNE. ASSISTANTE SOCIALE ET UNE PUÉRICULTRICE CONDAMNÉES Le procès de travailleurs sociaux dans le Nord révèle qu'une• vision rétrograde des pratiques sociales de terrain existe encore.*

p.24 *INFOS*

p. 25 *ODEURS D'ENCRES*

*La revue de la presse, de l'édition et des revues.*

*ÉCHO DES LUTTES*

p. 28 *FORUM RASSEMBLEMENT DES*

*TRAVAILLEURS SOCIAUX ACTEURS DE L'HISTOIRE A VENIR DU SOCIAL*

*Comment agir au sein des institutions loCales, dépar­tementales et nationales•en regroupant nos expérien­ces et en valorisant notre spécificité de travailleurs sociaux ?*

I

*Sois jeune et tais-toi*

**L'insertion douce**

***Essai sur les stages d'insertion des 16-18 ans***

*L'avènement de la gauche au gouvernement a permis de poser plus nettement certains problèmes sociaux sans que des solutions ra­dicalement nouvelles leur aient été apportées. L'insertion des jeunes est de ceux-là.*

1 est somme toute logique que

les équipes politiques sorties d'u­ne longue période d'opposition veuil­lent résoudre ce qui leur apparaissait comme un dérèglement dû à la crise, une conséquence néfaste de la gestion de leurs prédécesseurs. Dans le domai­ne de l'insertion, comme en bien d'au­tres, l'idée transformatrice se mue en entreprise curative, la politique huma­niste se limite au soin des plaies infli­gées au corps social par sa crise.

Ainsi, l'un des postulats étayant la nouvelle politique de formation — la conquête de l'autonomie par les jeu­nes — n'est-il pas en voie d'être une tendance structurant les actions d'in­sertion.

En dehors d'une évaluation du rapport de force social, qui relève d'une analyse politique globale, il convient d'examiner, dans le disposi­tif d'insertion nouvellement instauré, ce qui gène la pratique d'une pédago­gie de l'autonomie. La problématique initialement posée aurait pu être l'autonomie individuelle peut-elle être gagnée par les jeunes dans les stages d'insertion ? Étant donné qu'ici l'ana­lyse sociale de la population concer­née n'est pas menée, on se contentera d'un énoncé de moindre étendue mais de portée réelle : la structure des sta­ges d'insertion aide-t-elle les jeunes qui les fréquentent à acquérir leur autonomie ?

**UNE « MÉDECINE DOUCE »**

**POUR UN CANCER INSTITUTIONNEL**

La réflexion instaurée en matière de politique d'insertion des jeunes et les mesures prises à sa suite ont été motivées par l'ampleur récente d'un phénomène social, devenu donc un problème pour la société : la margina-lisation de la jeunesse prolétaire et sous-prolétaire, et, pour partie, de celle

issue de la petite-bourgeoisie déclassée.

Dans ce contexte, l'attitude gou­vernementale s'apparente plus volon­tiers à la cure qu'à l'opération chirur­gicale. En France, la logique de la dé­mocratie, délégative privilégie la négo­ciation, l'aménagement légiféré, et le compromis entre les groupes sociaux. La tradition républicaine se maintient pour autant que ses représentants anes­thésient toute radicalité potentielle. Avec l'évidence dé l'habitude — mais non sans les errements du rafiot dans la tempête — l'État ménage les antago­nismes en distribuant ses potions. Dans ses plans, l'accouchement de l'écono­mie restructurée doit être sans douleur pour être accepté.

Les mesures conformes à cette disposition ne sont ni disciplinaires ni révolutionnaires, mais consensuelles. En ne taillant pas dans le vif on tente d'échapper à l'alternative entre le re­cours exceptionnel à la discipline so­ciale et l'ouverture d'un processus conduisant à la redistribution du pou­voir — et donc de la richesse — dans la société. Côté marginalisation, il con­vient alors d'obtenir le maximum de servitude volontaire ; côté réaction sé-curitaire, il faut démontrer que la dé­linquance trouve sa limite dans la pré­vention. L'essentiel du dispositif pren­dra donc l'allure d'un traitement appli­qué à une population malade.

**LE LOUBARD DOIT TROQUER SON CUIR CONTRE UN BLEU**

La thérapie en question visera à faire rentrer dedans ceux qui sont de­hors. Au terme des soins le loubard doit troquer son cuir contre un bleu, le drogué sublimer ses angoisses par l'ac­quisition des unités capitalisables. Le noyau philosophique de cette politi­que ne peut être que l'intégration car les moyens d'une démarche plus éloi­

gnée du cadre social existant — donc plus en contradiction avec sa logique —ne sont pas réunis, et ne sont pas prêts de l'être.

Dans leur définition des critères de recrutement pour les stages d'in­sertion, les textes officiels insistent sur la situation d'échec des concernés : scolaire, professionnel ou familial, cet échec est conçu comme un malheur frappant les jeunes, une spirale des­cendante les entraînant, tel un tour­billon marin, dans les profondeurs in­sondables d'un malheur toujours plus grand. Des deux versions possibles de l'intégration, l'une charitable, l'autre répressive, seule la première est appelée à soutenir le discours officiel.

Il est courant d'incriminer la cri­se, et la déstructuration qui l'accom­pagne, dans l'ordre des causes du mal. Il est vrai qu'en rendant moins éviden­tes les chances de travailler, elle en restreint l'envie. Paradoxalement, le chômage fait découvrir aux enfants de la classe ouvrière l'inintérêt du destin de leurs parents, et donc du leur. En invalidant les lois morales qui contien­nent habituellement la force au travail, la crise dévoile aux ex-futurs prolétaires la pauvreté morale et matérielle qui les attend. Du coup, le mécanisme social de sélection des exécutants se révèle être générateur de l'échec, et la crise son amplificateur.

**UNE FONCTION
  
DE SUBSTITUTION**

Pour mener à bien le processus d'adaptation au salariat déqualifié, la structure d'insertion devra tout de mê­me opérer une sélection ,parmiles jeu­nes en état de marginalisation. Pour l'instant, en attendant une connaissance statistique précise des premières actions de formation alternée d'insertion, nous devons nous contenter d'une évaluation empirique. En dehors du tri effectué au recrutement (où il s'agit d'écarter les « trop démotivés », et les trop at­teints qui relèvent d'une institution spécialisée), la sélection se réalise en cours de stage. Déjà officialisé, en pas­se d'être multiplié, le « turn over » est couramment pratiqué : un jeune trop absent ou trop lent à réussir son entrée en entreprise, pérénisant donc sa situa­tion « d'échec généralisé avec des dif­ficultés d'ordre social » pour laquelle il a été choisi, est considéré au bout de quelques mois en rupture de contrat, et remplacé par un collègue pioché dans la liste d'attente de la permanence d'accueil. L'expérience semble montrer

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  | ***' Sois jeune et tais-toi*** |
|  |  |  |  |
| qu'une moitié des stagiaires parvient dans le temps imparti au succès atten­du : décrocher un contrat d'apprentis­sage. Le reste se partage entre ceux qui réussissent leur insertion dans la margi­nalité, ceux qui retournent à la zone plus ou moins en état de dépendance, et ceux qui passeront à une autre case du dispositif.  A peine créés, les stages d'inser­tion sont donc chargés d'une tâche ha­bituellement dévolue à un ensemble d'institutions aujourd'hui marquées par la crise. Loin d'être seulement les victimes des contrecoups de la réces­sion, ces appareils connaissent eux-mêmes une crise de fonction massi­vement ressentie. Au premier rang, l'école, qui dispense maintenant aux élèves le sentiment de n'apprendre rien d'utile. Son système de contrain­tes, devenu inefficace aux yeux de nombreux enseignants, n'apparaît plus justifié par le gain social qui découle­rait de son respect. Da la même ma­nière, la disccipline militaire semble désuète : à l'heure de la bombe nu­cléaire les impératifs de la défense peuvent difficilement l'accréditer. L'en­treprise elle-même, qui est aussi son propre lieu d'apprentissage, n'a plus,  pour la majorité de finalité motivan­te en dehors de la survie relativement confortable qui contente.  A cette crise des structures tra­ditionnelles d'intégration, l'État répond d'urgence par la création de structures intégrantes de substitution. Celles-ci ont la même fonction que leurs gran­des soeurs mais doivent s'en acquitter sur un autre mode. Car la crise fonc­tionnelle des institutions traditionnel­les, doublée d'un refus net dans la jeunesse à leur encontre, motive une adaptation de l'intervention étatique. A l'intégration spécialisée par filières professionnelles, à la division entre le travail obligatoire et l'intervention per­sonnelle, à la séparation des domaines entre l'affectif et le social, il est main­tenant recommandé de substituer le global. Le partage des rôles n'est plus de mise : l'emploi et l'équilibre, la for­mation et l'écoute, l'initiation .et l'ini­tiative, la jeunesse marginalisée devrait tout trouver, tout acquérir dans sa nou­velle famille créée par l'État.  **PLUS DE « PROFS » MAIS UNE PÉDAGOGIE GLOBALISANTE ET DES « FORMATEURS ».**  Ainsi, sur la base de cette réforme partielle — et peut-être momentanée — | | du cursus insertionnel de la jeunesse prolétaire, voit-on fleurir des projets pédagogiques globalisant la question à travers le prisme du psychologisme. Le problème à résoudre serait celui d'un passage de l'adolescence à l'âge adulte bloqué par la conjonction d'une défail­lance familiale et d'un environnement tourmenté. L'appel à l'assistance, et la demande de reconnaissance prouve­raient l'infantilisme attardé, et justi­fieraient le placement des jeunes dans de petites cellules de socialisation où des parents-formateurs, acceptant gen­timent le transfert tout en préparant sa mort, feraient franchir aux retarda­taires, en six ou dix mois, le pas indis­pensable et irréversible.  On s'en rend bien compte : une psychothérapie est impossible dans ce cadre. Malgré quelques entretiens indi­viduels qui glissent fréquemment vers le rappel à l'ordre, les animateurs in­terviennent le plus souvent seuls, à tour de rôle, devant leurs quinze sta­giaires. En fait, une telle théorisation obscurcit la réalité des stages d'inser­tion en inversant les données constitu­tives de leur problématique.  Le manque de maturité — bien réel mais sans être une généralité abso­lue — trouve d'abord son origine dans la volonté chatrée, l'individualité répri­mée, la création étouffée. L'incapacité à penser et ordonner son destin prend racine dans l'initiation asservissante dispensée — y compris par la famille —dans une société plus intéressée par la reproduction de producteurs dociles que par la production d'individus li­bres. Ici, l'adulte est l'être adapté à un ordre qu'il ne commande pas, la matu­rité est la soumission consentie, gran­dir, c'est prolonger son enfance (sa dépendance).  La crise ne crée ni n'accroît le fait ; elle le révèle par le désarroi qu'el­le suscite chez ceux que l'habitude voulait encadrés.  **L'INVASION DU PSYCHOLOGUE**  Ce recours à la psychologie, pourtant peu prisée dans le système éducatif, signifie un parcours habituel de l'État. L'ambiance libérale que son attitude autorise, concrétise la montée en puissance de la nouvelle petite bour­geoisie intellectuelle dans les rouages administratifs et leur périphérie asso­ciative, notamment dans le domaine du social. La révolution culturelle de mai 68 dans laquelle cette couche s'est forgée, s'est traduite par l'invasion des | discours psychologique et psychanaly­tique se glissant dans les failles de l'ana­lyse politique.  Le versant politique de cette dynamique —l'arrivée du Parti Socialis­te aux affaires — précipite maintenant la prise en mains de la gestion de la so­ciété par cette petite-bourgeoisie psy-chologisante . Dans le traitement des marginalisés l'effet en sera l'instaura­tion de l'insertion douce — au sens où il y a une médecine douce. L'écoute, la compréhension, la complicité, les rap­ports affectifs font désormais partie  des recettes incitant les jeunes stagiaires à assumer un devenir peu mirobolant. Certaines formulations de la contesta­tion pédagogique — telle la destruction du rapport éducateur-éduqué — sont même officiellement inscrites au réper­toire de l'intégration en souplesse. Tout un secteur militant de l'action sociale est ainsi mobilisé dans la sous-traitance décentralisée du dessein normatif de l'État.  Car, qu'on ne s'y méprenne pas, le récent dispositif d'insertion ne se confond pas au babillage autogéré d'un terrain d'aventure. L'expérimen­tation pédagogique qui l'imprègne est soigneusement encadrée par des institutions rodées à la surveillance. L'administration centrale conçoit: le projet, organise la structure, distribue les dividendes et contrôle l'application. En effet, et malgré un changement po­litique au sommet, les institutions conservent leur rôle de reproduction des rapports sociaux.  **A — SE SOCIALISER**  **B — L'ENTREPRISE A PETITES DOSES**  La première tâche du stage — si­gnalée officiellement comme « l'élé­ment déterminant » — est donc l'inser­tion dans l'entreprise. Deux papiers matérialisent cette volonté : les deux seuls que les responsables de stages doivent régulièrement remettre, dû­ment remplis, aux administrations de tutelle. Le premier, la liste mensuelle des présents et absents, sert à appren­dre aux jeunes la valeur marchande de leur force de travail. Leur salaire (550 francs les six premiers mois, 700 au-delà) est diminué en proportion de leur absence. Ainsi peuvent-ils rapide­ment savoir que l'acquisition «d'un maigre salaire dans son intégralité exi­ge la fidélité au poste. Le second do­cument, un cahier des charges rempli, signé et tamponné conjointement par | |
|
|
|  |  |  |  | *5* |

***Sois jeune et tais-toi***

l'entrepreneur et les formateurs, prou­ve à l'État que ses stagiaires ne font pas l'usine-buissonnière.

L'essentiel est là. Un mois de « séquence-entreprise », un mois pour souffler. Les jeunes sont introduits à petites doses dans l'entreprise. Ou plu­tôt : l'entreprise est injectée délicate­ment dans la tête des jeunes. Cette intromission s'accomplit le plus sou­vent dans des unités de petite taille, où un peu de sociabilité persiste en­tre le patron et son employé, où l'er­reur reste humaine et la discipline aménageable, où la complexité du processus de production n'entraîne pas une fonctionnalisation absolue des travailleurs. A l'ouverture de l'anima­teur psychologisé s'ajoute la souplesse de relations pas entièrement formali­sées par la division du travail.

En renfort de cette inoculation par la pratique, les séances de regrou­pement apportent aux stagiaires le complément nécessaire à la panoplie du jeune prolétaire. Savoir se vendre et ne pas encombrer la circulation par inaptitude sont deux règles d'or pour l'exécutant qui souhaite limiter ses ennuis (non son ennui). On consacre donc des journées pédagogiques à cet enseignement de base : rédiger un *cur­riculum vitae,* améliorer l'orthographe par les dictées, opérer le calcul de son budget, repérer et aller seul à l'ANPE, s'informer sur les métiers, connaître les démarches administratives légales, assimiler les règles de fonctionnement interne d'une entreprise...

Le reste du temps de formation est le moment du « global », des acti­vités motivantes, de l'initiative des jeu­nes. On leur propose des occupations fondées sur de nouvelles techniques du

développement humain : les moyens du théâtre, de la vidéo, de l'expression picturale ou corporelle sont employés à leur éveil. On suscite leur participa­tion active, voire leur inventivité. Mal­gré de louables efforts et de bonnes intentions, cette innovation pédagogi­que est cependant frappée, au départ, d'une anémie fatale. N'étant pas le centre du dispositif, elle souffre de l'apathie propre aux figurants.

Le travail d'approche de l'en­treprise dépense en effet le gros du temps et de l'énergie disponibles. Le quart — le tiers au maximum — de l'emploi du temps des stagiaires reste libre .à la réalisation de soi. Les anima­teurs — généralement deux, dont un seul à plein temps — occupent tous les postes à la fois : ils écoulent la paperasserie, prévoient les activités, recrutent dès intervenants extérieurs, cherchent des locaux adéquats, gèrent le budget, et... exercent leur métier de formateur. Cette absence de division des tâches, :méthode très positive en soi, contrarie son objectif quand les pédagogues sont un et demi pour quin­ze jeunes, et que l'horaire est déjà tel­lement encombré.

Il en découle que les formateurs n'ont pas le choix : leur intervention pédagogique s'apparente alors aux tâ­ches d'un professeur de l'Éducation Nationafe. Pour assurer, ils s'astreignent\_ à dispenser un enseignement unique et ordonner un travail identique à quinze personnes qui n'ont d'autre alternative que le respect — plus ou moins grand —de ces exigences. Aussi n'est-il pas rare de voir se recréer la discipline caracté­ristique de l'école dans ces stages qui deviennent alors une classe en modèle réduit. Du coup, les activités jugées les

moins décisives — ici : les moins en• rapport direct avec l'entrée dans l'en­treprise — tournent fréquemment à la récréation.

**L'APPRENTISSAGE DE LA SURVIE**

Dès lors, tout projet individuel' n'est plus viable dans la mesure où l'oc­casion de le poursuivre systématique­ment n'est pas créée. Le seul « projet personnel » mené à bien se résume à. celui, prévu de longue date par l'admi­nistration, qui est consigné dans le « contrat négocié » que le jeune signe à son entrée en stage : accepter, à con­dition qu'on l'y mène par la main, de vendre sa vie en échange de la survie. La pédagogie de l'autonomie fait donc figure de sucrerie agrémentant cette « pédagogie de la réussite », et ce, en conformité avec la stratégie de l'État.

S'il est seulement question, 'ici, de la négation de l'autonomie, c'est que sa conquête active par les jeunes n'est au pire qu'un discours dévitalisé. dans les propos officiels, au mieux un souci annexe, mais contraire aux be­soins de l'ordre actuel. Faute de vouloir reconnaître les jeunes marginalisés comme opprimés, on développe leur dépendance. Une insertion critique dans la société doit pourtant être pos­sible à travers la reconnaissance de l'oppression et la lutte pour sa suppres­sion. Mais le dispositif d'insertion n'en est pas le lieu : il n'accueille nul appren­tissage de la démocratie. Autrement dit : on ne s'y dispose pas à la transfor­mation du réel.

Jérôme LECLERCQ

*Animateur*

**Ça m'énerve**

**RÉPRESSION HIÉRARCHIQUE**

Un étudiant stagiaire en Service social dans une D.D.A.S.S. départementale (d'Ile de France) se heurte à la réalité de la hiérarchie 1

Le narrateur est invité avant le début de son stage à des journées d'information D.D.A.S.S. réservées aux travailleurs sociaux du département pour leur présenter les dif­férents services sociaux et chefs de service départementaux.

Le Conseiller général, délégué aux affaires sociales est intervenu. L'ambiance semblait « bon enfant », un micro-balladeur était à la disposition de ceux qui voulaient poser des questions pour mieux comprendre

et percevoir les nouveaux rapports de travail' et compétences depuis la mise en place ef­fective de la décentralisation.

Le stagiaire s'adressant au Conseiller général lui demande comment vont se con­crétiser les nouveaux rapports entre TS-Salariés et Conseiller général-Employeur, comment des objectifs aussi différents que ceux de l'élu (être réélu) et ceux des Tra­vailleurs sociaux (faire remonter les besoins, être catalyseur des actions de groupe) vont' pouvoir se conjuguer ? La réponse est claire « Il faudra appliquer la politique du Conseil général ou bien s'en séparer, 50 % du budget delbnctionnement du Département est uti-. lis4 au profit de 5 % de la population. C'est un déséquilibre ».

Dès la fm de la matinée, la conseil­lère technique vient trouver celui qui a osé dire « l'indicible » pour qu'il lui décline son. identité.

Ouf ! Ce n'est qu'un stagiaire : c'est moindre mal. Cela semblait bien étrange, qu'un professionnel de son département se hasarde à tenir un discours différent de celui de l'institution.

Quelques jours plus tard, la Conseil­lère technique fit savoir au stagiaire par l'in­termédiaire de rAssistante de circonscription et sa monitrice qu'il serait à l'avenir indési­rable en tant que professionnel sur le dé­partement et qu'il faudra qu'il calme ses ardeurs s'il veut pouvoir terminer son stage

*in situ.*

Et si la D.D.A.S.S. devenait Direction Démocratique des Affaires Sanitaires et So­ciales *de facto* et non *in texto...*

Il est permis de rêver surtout lorsqu'on sait que la dite conseillère technique donne des cours magistraux de pratique sociale dans différentes écoles de service social.

O.C.

***Sortir du ghetto***

***QUEL AVENIR POUR LA DÊSEÇTORISA TION ?***

**TRAVAIL DÉSECTORISÉ,**

***Dans un précédent article publié dans PEPS numéro 6 et intitulé « une expérience de circonscription plus proche des réalités locales », nous avions abordé le problème de la redéfinition du rôle des circons-cdptions, de leur cadre géographique et des fonctions qu'elles remplis­sent.***

***Aujourd'hui, à la lumière de cette expérience, il apparaît que le travail mené se structure autour du concept d'équipe.***

*à*

**MATINÉE-DÉBAT**

*association Paroles et Pratiques Sociales*

1)Ë SECTORISATION,

ATIVE S LE TRAVAIL SOCIAL >.

d de 10h à 12h 30

1 ) R50,0 .14

*hala*

**AUTRE FORME D'ORGANISATION**

**TERRITORIALE**

**DU TRAVAIL SOCIAL**

**N**

ous avions approché ce problème sous un angle empirique celui d'une expérience de recentrage d'un travail de « type circonscription » sur le territoire d'une. commune une équi­pe compoâée de différents travailleurs sociaux 'de la DDASS travaillant en collaboration étroite avec d'autres tra­vailleurs sociaux et associations loca­les.

L'organisation territoriale était donc calquée sur les limites communa­les et, à l'intérieur de ces limites, l'é­quipe s'était répartie les tâches non pas traditionnellement par secteurs géographiques, mais plutôt par centres d'intérêt, par *projets.*

C'est ainsi que nous en étions arrivés à qualifier cette organisation par le vocable peu engageant de ter­ritoire désectorisé.

II faut préciser à ce sujet que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, la déniarche n'a pas été princi­palement de rayer de la carte commu­nale des secteurs sociaux prédéfinis mais plutôt, à partir d'une déMarche positive d'observation et d'analyse de la réalité locale, d'adapter la structuré rendue la Élus opératoire possible. C'est exactement l'opposition entre ce qui est polir nous une démarche néga­tive et, ce qui serait une volonté créa­trice positive constamment évaluée.

**L'ÉQUIPE, UN ROLE CENTRAL**

**•**

**-** s'avère, à l'analyse de l'action

menée par .l'équipe . jusqu'à ce jour, qu'il a fallu tenir compte d'un certain nombre de données afin de construire cette nouvelle organisation. Le travail mené veut tendre vers .une structura­tion du travail social autour du concept d'équipe.

Cette affirmation soulève un cer­

tain nombre de problèmes :

* quelle définition donner au concept d'équipe ?
* quel espace recouvre cette notion ?
* sur quelle base précise peut-on structurer le travail social ? (un ter­ritoire et/ou un projet, et/ou des

objectifs et/ou des moyens) renvoyant âu problème de la maintenance de l'équipe.

* quelle dimension donne-t-on ainsi au travail social ?
* comment concilier cette or­ganisation du travail avec un travail comportant un certain nombre de mandats institutionnels et certaines pratiques « antédiluviennes » (liées à des images).

Ces mandats et ces pratiques induisent une certaine structure insti­tutionnelle, l'établissement. de circuits en fonction d'abord des besoins de la structure plutôt que de ceux de la col­lectivité, lieu de l'intervention des travailleurs sociaux.

Il faut donc penser à une organi­sation interne et externe de l'équipe, la première étant fonction de la deuxiè-

me et vice-versa. Ces deux aspects doivent être pensés simultanément en intégrant différents facteurs :

* répartition des rôles dans l'équipe,

— 'quelle légitimité institution­nelle a une telle équipe,

* conceptions et réalités du pouvoir au sein de l'équipe,
* quelle légitimité de l'équipe par rapport aux partenaires de terrain : élus, usagers, associations, administra-

tions. — quelles sont les fonctions insti­tutionnelles à remplir et quels rapports avec les fonctions extra-institutionnel­les ?

Ces variables ne sont pas exhaus-

tives et peuvent être enrichies par la réflexion d'équipes de terrain qui fonctionneraient sur ce modèle ou un modèle approchant. Cet article devrait permettre d'introduire un début cons­tructif sur cette organisation du travail social .:.ses objectifs, ses moyens, ses méthodes.

Ainsi, dans le cadre des activités de PEPS, nous proposons d'organiser une journée de réflexion sur le thème «:.la.désectorisation, un outil ou une méthode d'organisation du travail so­cial d'aujourd'hui » ouverte à tous et d'abord à des équipes ayant adopté un mode de travail de ce type. (voir encadré ci-contre).

M. BASSET

*Assistant social polyvalent DDASS de l'Aube.*

***Rond de cuir***

Quelle est — ou quelle sera —notre identité professionnelle ? S'agit-il de se conformer à un modèle ? Ou au contraire d'identifier des convictions personnelles quant au travail social ?... Questions légitimes au début de ma vie professionnelle... L'objectif de ma for­mation était-il de devenir technicienne du social ou bien, professionnelle enga­gée dans un processus social et oeuvrant pour l'amélioration de celui-ci ?

***MILITANTS OU FONCTIONNAIRES ?***

***L'action sociale dépend pour une grande part des acteurs qui la mettent en place.***

***De ce fait, pour nous, travailleurs sociaux, nous interroger sur notre pratique, c'est aussi nous interroger sur notre identité profes­sionnelle.***

Ces questions m'ont amenée à en­visager et introduire une dimension mi-. litante dans la pratique de notre pro­fession.

**ASSOCIER MILITANTISME ET TRAVAIL SOCIAL**

n'est pas une chose habituelle.

Alors, on se'choque : « 39 heures par semaine suffisent amplement ! » (Ici, je suis d'accord avec vous). On conteste : « Pas question de militer dans (et pour) le boulot ». Mais, ne vous est-il jamais venu à l'esprit que les deux sont compatibles ? Faut-il choisir entre un rigide fonctionnariat (pris ici au sens péjoratif, je m'en excuse) et une démarche militante possible ?

On présente toujours le militan­tisme comme une activité parallèle au travail. Pourtant, tous deux peuvent être complémentaires et ne sont en aucun cas exclusifs.

En effet, le professionnel de l'ac­tion sociale et le militant agissent sur les rapports sociaux, ils peuvent donc aider **à** l'organisation d'un groupe, peu-. vent intervenir dans la résolution de conflits.

Bien souvent, ils sont les **cataly­seurs privilégiés** des demandes ou des aspirations d'un groupe social, pour lequel ils peuvent choisir de devenir parfois les porte-paroles, les médiateurs.'

L'action de l'un ou l'autre vise **une perspective de changement,** dans la recherche de solutions **à** une situation insatisfaisante ou pour l'amélioration de la vie sociale, de l'environnement,

des conditions de vie, des rappeirts sociaux...

A mon sens, une démarche mili­tante dans un milieu professionnel sup­pose plusieurs prises de conscience :

— la reconnaissance d'une idéolo­gie et l'identification de convictions ;

* le choix de confronter ces convictions à la réalité et le refus d'une neutralité rigide ou d'un non-engage­ment personnel ;
* la réalisation d'un équilibre entre un statut professionnel soumis à un contrôle hiérarchique et un rôle actif dans la perspective d'un change­ment souhaité.

Militer, c'est aussi **ne pas rester neutre,** ainsi; la fonction du militant sera de contribuer à une orientation. Cependant, on cite l'engagement du militant et d'autre part, on parle de neutralité du TS. Peut-on dire que les principes qui guident l'action sociale sont neutres ? L'action qu'urié AS entreprend sur son secteur, à travers les relations d'aide qu'elle établit, les projets qu'elle soutient... cette action, est-elle neutre ?

J'ai choisi pour illustrer cet ar­ticle de porter un regard sur l'histoire du service social, elle nous fournit des exemples d'hommes et de femmes en­gagés dans l'action pour la mise en place d'un véritable travail social.

En effet, face à l'honorable dame patronesse si souvent mise en avant pour définir l'ancêtre de l'AS, on dé­couvre au début de notre siècle tout un mouvement de « travailleuses so­ciales » (le terme est d'origine) qui pnt lutté pour agir autrement.

C'est rarement sous le terme de militantisme que l'on rapporte leur travail. Et pourtant...

Les différentes étapes du mou­vement des maisons sociales, sa mise en place, son aboutissement, ont bien des points communs avec une lutte mi­litante. Cette vision sur une période historique du travail social me confor­

te dans mon idée de départ :.le militan­tisme peut exister dans le travail social et surtout peut favoriser son évolution.

Ainsi,' les.-maisons ,sociales et leur esprit d'action sociale. Grâce à elles, on assiste au passage d'une activité charitable, bénévole ou apostolique, vers une pratique professionnelle. Elles ont été sans aucun doute **acteurs• de leur changement et par là-même : ac­teurs du changement de l'action so­ciale.**

Comment réintroduire cette di­mension dans le travail social d'aujour­d'hui et de demain, puis de 'la prendre en compte au inême titre que d'autres notions utilisées par la profession ?

Parce que nous croyons en son efficacité et/ou dans ses potentialités, ne devons-nous pas adopter une dé­marche militante ?

En décrochant le D.E., je deviens AS aux yeux de la société, j'acquiers un statut professionnel fixé par ma formation et par le contrat déterminé par mon employeur. Certes ce statut • m'apporte une position dans la struc­ture sociale, mais c'est par le biais du rôle qu'il s'inscrit dans le comporte­ment. Etre militant dans la pratique du ,travail social, ne peut-il être **un rôle parmi d'autres de l'A.S. ?** Puisqu'en ef­fet, on peut affirmer que le statut est lié à une pluralité des rôles, ou que le rôle laisse une marge d'initiative dans la manière que l'on choisit pour le tenir .

Ici se pose le problème de la li­berté d'action. Celle du militant semble plus grande pour la simple raison que le TS est un salarié et qu'il dépend d'une institution. Cette appartenance suppose qu'il assume des tâches qui lui sont fixées par son statut. Mais, il est parfois facile de se retrancher der­rière un pouvoir (quel qu'il soit). Si' dans une logique gestionnaire, l'institu­tion définit un cadre réglementé pour la pratique du travail social, elle fournit. également des moyens d'agir.

' Par ailleurs, la profession offrira
  
toujours des marges de manoeuvre, les­quelles sont le cadreprivilégié de pro­positions d'actions ou d'initiatives. C'est dans cette zone d'autonomie, qui est aussi la plus proche du terrain et ;des usagers du service social, que peut s'exprimer un certain militantisme.

C'est à la fois une façon **d'être'** et une façon **d'agir,** par la mise en oeu­vre de nos convictions dans le vécu et non dans le discours...

Anne MOUQUET *Assistante Sociale*

***Dossier***

***SYNDICATS, ASSOCIATIONS :***

***QUELLES RÉPONSES FACE AUX***

***MUTATIONS DU SOCIAL ?***

***Voici le dernier volet d'une réflexion entamée par PEPS depuis plusieurs numéros concernant les axes de redéfinition de nos professions dans un contexte de crise.***

***Ce dossier présente les réponses des syndicats et des associations à un questionnaire en quatre points : I. Quels sont les enjeux de la décentralisation pour l'Action Sanitaire et Sociale ?***

1. ***Quelles sont les répercussions .des nouvelles politiques sociales (Bots sensibles, lutte contre la pau­vreté, comités de sécurité et de prévention) ?***
2. ***Quels sont vos projets en cours concernant les fonctions et les statuts des professions sociales ?***
3. ***Comment envisagez-vous l'avenir du travail social ou qu'est-ce que souhaite votre syndicat, asso­ciation à ce sujet ?***

***Nous restituons l'intégralité des documents obtenus en novembre-décembre 1984 auprès de la CGT, la CFDT, la CFPS, l'ANEJI, l'ANDESI, l'ANPASE et de l'ANED. Après plusieurs relances, nous n'avons pas eu de réponse de l'ANAS et de l'ANRC.***

***D'ores et déjà nous avons vu se dessiner au fil des dossiers des interrogations, des pistes de réflexion et- des réponses, des moyens d'action... en fait tout un matériel concret nous permettant de ne pas désespé­rer dans la crise.***

***Pour prolonger ce travail, la revue PEPS et l'Association «Paroles et Pratiques Sociales », agoniseront prochainement un forum-rassemblement de travailleurs sociaux « Acteurs de l'histoire du social » afin de fournir****,* ***un lieu de mise en commun de toutes nos réflexions, expériences, initiatives pour trouver et approfondir les moyens d'agir ensemble. (Reportez-vous au texte de présentation en dernière page).***

|  |  |
| --- | --- |
| Équipe de travail :  J.M. GALLET, *éducateur*  **P.** MONDOLFO, *AS*  E. FONTENEAU, *formatrice*  C. VERDENEAU, *AS* | C. ABALAIN, *AS* H. BAZIN, AS J. DUFRESNE,AS B. GERONTON, *AS* |

***1
  
Les enjeux
  
de la décentralisation
  
pour l'action
  
sanitaire et sociale ?***

|  |  |
| --- | --- |
| **CGT** | ***Fédération du Service Public Maison des Syndicats***  ***263, rue de Paris 93100 Montreuil Tél.: 851.83.74*** |

***Interview pour la Fédération de Madame Josette Botelan, membre de la Commission exécutive fédérale.***

**L**

**-I-** es enjeux de la décentralisation pour un secteur donné s'inscri­vent dans les enjeux fondamentaux que cette réforme recouvre pour l'en­semble des compétences décentralisées. Ils ne peuvent en être dissociés.

Pour la C.G.T. la décentralisation

est une réforme profonde qui peut, soit être mise au service du Patronat ou gérer la crise, « faire avec » la crise, soit être un point d'appui pour des avancées démocratiques et pour la satisfaction des besoins sociaux, quel que soit le domaine de compétence concerné : l'enseignement, les trans­ports scolaires, la voilerie, les interven­tions économiques du département, et l'action sanitaire et sociale.

L'action sanitaire et sociale tou­che à de nombreux aspects essentiels de la vie de tous les jours, particulière-

menten période de crise : aide sociale, aide sociale à l'enfance, prévention sanitaire, établissements sociaux et médico sociaux, services sociaux... et concerne non seulement les travailleurs sociaux mais tous les travailleurs d'un département qui doivent être entendus sur les choix du Conseil général doré­navant responsable de sa politique (fi­nancement, mise en oeuvre), pour faire prendre en compte une véritable satis­faction des besoins.

La droite a pris toute la mesure des enjeux de la décentralisation qu'elle, tente d'utiliser à son profit partout où cela lui est possible. Elle multiplie les déclarations sur l'insuffisance des mo­yens des collectivités territoriales alors que dans le même temps elle mène campagne contre le « trop d'État » le « trop de dépenses publiques » et

pèse avec le patronat, de tout son poids, sur le Conseil général pour des

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Dossier*** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  | ***2  Les répercussions des  nouvelles politiques  sociales  (Bots sensibles, luttes,  contre la pauvreté,  comités de sécurité  et de prévention) ?***  La C.G.T. est d'accord avec toiites les mesures qui vont dans le sens de la prise en compte des besoins sociaux.  Les mesures prises dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la pré­carité qui visaient à simplifier les pro­cédures et à accélérer le passage d'un droit à un autre iraient dans le sens de nos demandes sur ce point si elles étaient complètement mises en oeuvre. Par ailleurs, nous attendons encore une réponse concrète à la demande d'une allocation de 41,40 F par jour aux • chômeurs non, indemnisés, démunis de ressources, entre autres mesures immé­diates à prendre.  Fondamentalement, c'est la ré­duction du chômage, la création d'em­plois qu'il faut viser.  La C.G.T. a fait des propositions dans *ce* sens.  Les travailleurs sociaux qui sont pour l'autonomie des personnes, contre l'assistanat ne peuvent pas y rester in- ' différents.  La désindustrialisation d'un dé­partement c'est le développement de l'assistance, l'augmentation des besoins sociaux et dans le même temps, la di­minution des ressources de la collecti­vité territoriale. Il faut sortir de la crise. •  ***3  Vos projets en cours  concernant la fonction  et les statuts  des professions sociales ?***  Les travailleurs sociaux territo­riaux relèvent des titres I et III du nouveau statut général des fonction­naires de l'État et des collectivités territoriales.  Les trâvailleurs sociaux départe­mentaux étaient jusque là démunis d'un véritable statut. La C.G.T. a pris une part décisive par ses propositions, ses interventions, ses actions à la créa­tion de ce nouveau statut qui représen­te une avancée démocratique considé­rable. |  |  |
| choix visant à la réduction des dépen-' ses sociales (fermeture d'établissements,  restrictions de prestations...) et à la.  rentabilisation financière du budget départemental au détriment des inté-  rêts de la population du département' de la même façon qu'elle pèse au parlement pour liquider les droits nationaux législatifs, acquis des luttes.  Les tenants de la politique de partage du travail et des revenus cher­chent à redéployer le budget départe­mental en direction des. Associations charitables et du bénévolat.  Le Gouvernement incite les col­lectivités à participer à l'effort de ri­gueur dont il donne l'exemple au niveau de l'État.  Ainsi les travailleurs et la popula­tion supporteraient de plus en plus le poids de la crise.  Cette question du choix du Con­seil général est un terrain de lutte.  Des sommes importantes sont en jeu. Elles sont cependant insuffisantes pour répondre à l'accroissement et à l'amplification des besoins résultant du chômage, des difficultés croissantes des familles.  Les mécanismes de la compensa- • tion financière, évaluée sur la base des dépenses de 1983, n'ont d'une part, pas intégré l'évaluation des mesures finan­cières nécessaires pour réparer les dé­gâts profonds causés par la politique de la droite dans ce secteur et d'autre pari, les ressources transférées au dé­partement au titre de cette compensa­tion sont peu évolutives — la dotatidn générale de décentralisation est in­dexée sur la T.V.A. et soumise aux variations de la consommation liée à la crise.  Les entreprises, responsables de la situation dramatique de nombreuses familles sont épargnées, par les méca­nismes de financement de l'action sanitaire et sociale. La C.G.T. propose aux travailleurs d'exiger une réforme des finances locales incluant la rénova­tion de la taxe professionnelle — seul impôt établissant un lien juste entre les entreprises et les collectivités loca­les — faisant participer les entreprises aux charges qu'elles créent.  Les travailleurs sociaux sont concernés par l'appel des travailleurs de la C.G.T. à une vigilance accrue concernant les choix budgétaires du département dans le domaine de l'action sanitaire et sociale, à exiger une concentration démocratique, inté­grant les travailleurs et la population du département. | | Il unifie les différentes fonctions publiques — met en place une fonction publique de carrière — donne des droits essentiels et détermine des obligations démocratiques pour tous les fonction­naires dont les travailleurs sociaux (garantie de l'emploi, formation, droits syndicaux, organismes statutaires, né­gociation salariale au niveau national...).  Le droit de négociation des or­ganisations syndicales pour l'organisa­tion et l'orientation des services est un droit qui intéresse les travailleurs so­ciaux, qui doit leur permettre d'expri­mer avec l'organisation syndicale et par le délégué de celle-ci en comité technique paritaire les besoins que le travail social met en évidence.  L'égalité entre personnels d'État èt des collectivités territoriales, la mo­bilité des fonctionnaires, dans les deux sens, prévue par le statut exigent pour *la* C.G.T. que le maximum de corps. (les statuts particuliers nationaux dé­finissant les règles particulières à cha­que corps) soient comparables entre l'État et les collectivités territoriales.  Pour la C.G.T. les corps doivent être en nombre réduits et pluridisci­plinaires :  Les travailleurs sociaux sont concernés par cette proposition.  La C.G.T. qui siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique-Territoriale met tout son poids dans les discussions pour que le statut soit concrétisé sans dévoiement et qu'il soit mis en œuvre dans son intégralité.  ***4  L'avenir du travail  social ou ce que  souhaite votre syndicat  à ce sujet ?***  Le service public d'action sociale doit occuper toute la place qui lui re­vient dans le cadre des compétences des collectivités territoriales.  La décentralisation devant être l'occasion de l'extension et de l'amé­lioration du service public, doté des moyens en équipements, en personnel en matériel correspondant aux besoins des services et de la population.  Les tentatives de réduction des crédits et de privatisation semultiplient. L'avenir à ce sujet dépendra du poids des travailleurs et donc aussi des travail­leurs sociaux contre ces tentatives.  Le travail social doit être un tra­vail d'équipe interdisciplinaire, de tra­vailleurs sociaux titulaires, qu'alifiés, rémunérés en fonction de la reconnais- | |
|  |
| 10 |  |  |  |  |

***Dossier***

sance de leur qualification dans la grille nationale et unique des salaires de la Fonction Publique dont nous deman­dons la remise en ordre, accédant à la formation professionnelle, prenant en compte les données concrètes de la vie de la population (replacées dans le contexte socio-économique) le rôle des élus, le rôle des organismes paritaires, l'exigence d'une concertation sur l'ac-

*PROJÉT De sr-Ari"É- DL'*

*IRAVAllihJP*

|  |  |
| --- | --- |
| **CFDT** | ***Fédération Santé Sociaux***  ***(Établissements sanitaires, sociaux, mé­dico-sociaux, services de voisinage, sec­teur associatif)***  ***26, rue de Montholon 75009 Paris*** |

***Interview de Françoise Duheymes et Marc Dupont, responsables de la Fédération Santé Sociaux***

***1
  
Les enjeux
  
de la décentralisation
  
pour l'action
  
sanitaire et sociale ?***

« Les enjeux sont importants. Deux

grands points positifs :

1. avoir en face de soi des gens

tion sanitaire et sociale dépassant les travailleurs sociaux et incluant l'en­semble des travailleurs interprofession-nellement par la représentation des or­ganisations syndicales au sein d'une structure consultative auprès du Con­seil général.

*Propos recueillis pour PEPS par* Edith FONTENEAU

qui décident ;

2. se positionner sur les décisions d'orientation d'Action sociale.

Donc, pour nous cette loi sur la décentralisation offre la possibilité aux usagers et aux professionnels, s'ils le décident, de peser plus largement sur les choix d'Action sociale.

C'est dans le Comité Départe­mental d'Action Sociale que pourront négocier, voire se confronter les usa­gers, les professionnels, les financiers et les décideurs.

Mais en revanche trois grands points négatifs apparaissent :

1. sur la question des statuts des personnels :

— risque de déconventionnement des personnels (sortie des conventions collectives), d'où, va se poser le pro­blème de l'évaluation du travail social, c'est-à-dire se poser le problème de fait, de la crédibilité du travail social. (l'exemple du devenir des clubs de pré­vention est tout à fait caractéristique à ce sujet).

En revanche, le risque de déqua­lification est actuellement dû à la crise de financement de la protection sociale.

1. séparation entré le sanitaire et le social, (ex : psychiatrie, médecine scolaire, compétence État, alors que l'Action sociale départementale les concerne).

A la fédération santé sociaux, nous nous interrogeons beaucoup sur les conséquences de cette séparation.

1. danger de l'électoralisme : ce qui nous renvoie directement à la ques­tion de nos forces. Qu'est-ce qu'on va pouvoir impulser localement ?

Par ailleurs, d'une manière géné­rale, il faut bien voir que pour la décentralisation vont se poser à nous travailleurs de la santé et du social, les mêmes questions de rapport de force qu'auparavant A un pouvoir central national, peut se substituer un pouvoir central départemental ».

***2
  
Les répercussions des
  
nouvelles politiques
  
sociales
  
(flots sensibles, luttes
  
contre la pauvreté,
  
comités de sécurité
  
et de prévention) ?***

« En ce qui concerne les îlots sensibles et la lutte contre la pauvre­té, quelle que soit l'imperfection des mesures, vue l'urgence des situations, nous ne pouvons pas nous permettre de mettre en avant nos critiques, alors qu'il s'agit de répondre à des besoins immédiats.

En revanche, pour les comités de sécurité et de prévention, la C.F.D.T. considère positivement cette création, car elle permet aux travailleurs sociaux d'exercer une coordination, entre eux et avec les intervenants sociaux. C'est aussi concrètement la mise en place d'une reconnaissance du travail sur le terrain tant par les autorités locales

***Dossier***

que par la population. Restriction fai­te, bien évidemment, des questions liées aux problèmes d'applications locales ».

|  |  |
| --- | --- |
| **CEPS** | ***Confédération Française***  ***des Professions Sociales***  ***3, rue de Stôckolm 75008 Paris***  ***(La C.F.P.S. concentre actuellement 17 groupements-associations, syndicats, etc... voir encadré ci-contre).*** |

***3
  
Vos projets en cours
  
concernant la fonction
  
et les statuts
  
des professions sociales ?***

« Avant d'aborder les statuts et les fonctions, il faut parler de la: for­mation. La C.F.D.T. continue son tra­vail de proposition dans ce domaine. Nous sommes toujours pour la mise en place de formations, avec Tronc Commun, par\_ unités capitalisables, afin de permettre :

* une réelle complémentarité

des travailleurs sociaux,

. — des possibilités de recyclage,

* des, possibilités de passerelles d'une profession à une autre.

Nous pensons qu'il faut mainte­nir des formations avec des intervenants professionnels entre autres ; qu'il faut garantir une certaine autonomie afin d'offrir des diversités de formation en fonction des demandes. Université ou pas, la grandequestion, pour nous c'est celle de structures de formation garan­tissant la mise en oeuvre de ces objectifs et de ces moyens.

De toute manière, pour la CFDT, quelles que soiènt les difficultés liées aux statuts et aux formations, elles ne doivent en aucun cas être considérées comme, des obstacles polir défendre l'amélioration de la.qualité des services rendus, bien au contraire. L'un n'allant pas sans l'autre.

Nous sommes bien conscients qu'entre la nécessité de l'évolution des prises en charge des besoins dans le secteur. sanitaire et social, et celle de prendre en compte les intérêts des personnels, la conciliation est très dif­ficile. D'autant 'plus qu'actuellement les salariés, ne sont ni moteurs des restructurations, ni même associés.

**STATUT :** nos projets :

La C.F.D.T. continue son travail pour obtenir une Convention Collecti­ve Unique (C.C.U.) pour l'ensemble du secteur sanitaire et social (cf. Con, grès de Nancy en 1971). (Vaste travail, puisqu'il y a\_ dans le secteur santé, so­cial : 25 conventions collectives, sans compter statuts municipaux, départe-

mentaux, etc...). • Entre 73 et 77, des signatures

communes dans les conventions 66,51, 65, ont abouti à la signature de textes conventionnels communs. A Annecy, en mai 83, dernier congrès, il a été dé­cidé que la concrétisation de l'idée de C.C.U., devait s'effectuer par étape. C'est-à-dire, qu'actuellement, nous tra­vaillons sur le regroupement du secteur sanitaire et social en 4 pôles :

1. secteur public
2. secteur non lucratif (51-66)
3. secteur lucratif
4. secteur de voisinage (autour de la convention des centres sociaux SNAECSO).

Le principal obstacle est d'obte­nir que les chambres patronales accep­tent de se réunir...

Il faut bien préciser que ce travail ne signifie pas pour autant, la recherche d'un statut de travailleur social unique.

**FONCTION :** la C.F.D.T. souhai te désormais prendre davantage en compte les spécificités de chacune des professions sociales, afin de contribuer au dépassement des réflexes corpora­tistes.

Cette nouvelle politique de prise en charge des professions dans le sec­teur sanitaire et social devrait aboutir à une meilleure confrontation des sala­riés entre eux, donc une plus grande solidarité entre travailleurs ».

***4***

***L'avenir du travail
  
social ou ce que
  
souhaite votre syndicat
  
à ce sujet***

« L'avenir du travail social ? ou, les objectifs du travail social ?... ! Ce que nous souhaitons, c'est un travail social qui corresponde mieux aux be­soins des usagers.

Ce qui nous parait manquer le plus actuellement, c'est la responsabi-

***Interview de Monsieur Salomon, .délégué général de la C.F.P.S.***

***1
  
Les enjeux
  
de la décentralisation
  
pour l'action
  
sanitaire et sociale ?***

lisation des usagers tant dans le secteur sanitaire que dans le secteur social.

Le rôle du travail social doit être dans l'insertion sociale des gens et non dans la pérénisation des ségré­gations.

4 axes privilégiés :

* l'intégration scolaire,
* l'intégration professionnelle des handicapés,
* l'insertion sociale des jeunes (16-25 ans),
* le maintien à domicile des personnes âgées,
* l'insertion dans l'environne-

ment. •

Aveç la décentralisation (voir .réponse :n°. 1 ci-dessus), il '•y aurait .une possibilité de mettre. en place des lieux de confrontation :afin d'éla­borer collectivement des réPOnses ap­propriées aux besbins. Tout dépend, d'une part du contenu de la toi parti­culière ;\_:d'autre part, de la capacité des équipes syndicales à prendre leur place localement.

Pour l'instant, peu d'indices d'appréciation sur la prise en compte de ce processus, puisque les Conseils généraux attendent la Loi Particulière.

En tout cas, ce qui est clair, c'est que les élus sont pris de court sur les questions sociales...

En revanche, sur la question des personnels, dans plusieurs régions, on a.pu noter que les Conseils généraux ont tenté d'imposer la sortie des con­ventions collectives (voir réponse n° 1 ci-dessus).

Nous ne sommes donc ni pessi­mistes, ni optimistes, mais très cons­cients des enjeux et des risques. La C.F.D.T. est bien déterminée à pren­dre toute sa place dans cette mise en place de la décentralisation ! ».

*Propos recueillis pour PEPS par* Edith FONTENEAU

« Je répondrai non pas au nom, de la C.F.P.S., car notre confédération est avant tout un regroupement où chaque association a sa propre posi­tion, mais personnellement, dans l'exer­cice du mandat de Délégué général que m'a confié la C.F.P.S.

La décentralisation, je suis pour.

Mais je pense que le grand danger qui se profile pour l'Action sociale, c'est celui de la technocratie. D'où, pour les travailleurs sociaux, la nécessité première de savoir négocier des com­promis entre les réalités institution­nelles et la légitimité (élus). D'où, également, savoir de plus en plus se situer par une certaine compétence dans ce domaine. Cela implique donc qu'il y ait une reconnaissance sociale de ces travailleurs sociaux, ce qui ren­voie à la question du statut du travail­leur social ».

***2
  
Les répercussions des
  
nouvelles politiques
  
sociales
  
(flots sensibles, luttes
  
contre la pauvreté,
  
comités de sécurité
  
et de prévention) ?***

« On doit être présent dans tou­tes les instances mises en place (voire à notre place).

Trop souvent, on constate que l'intervention des travailleurs sociaux arrive trop tard. Aussi toute possibilité de prévention primaire ou secondaire est-elle à renforcer.

|  |
| --- |
| **LISTE DES GROUPEMENTS  ADHÉRANT À LA CONFÉDÉRATION -**  **FRANÇAISE DES PROFESSIONS  SOCIALES**   * **(Juin 1984)**   A..;ouetion dia erviimi,  I iiiiiiiiicoininunicationiii  ~asoeiation de, at.,,q>rtailtcs cm\ do.  indinnuidrationsi cL 1 :Nat  nt  nationalii; di-2s pid  ntitnentii u  Asiiioiiiiaiion nationale  ç'n liav,i'air de l'l~n€ante  t de la Iiiarnilk.  2'\'',01.:ratiQn nationale des  en  Assoi\_siaticni nationalG  nritionalvi  34i:unes ;infant:,  linalération national,: dioi,  ciontactuela ut toinialonnairei.  "11:,tiotr..11  Syndicat national dei.;  Syndicat national idutontiin2 dcp aioastia.p-  acinlinlitrataini Je l'État  Syndicat national -autonome des ache tant, uni-aux (tus semons c partencc n-  Syndicat chrétien ck.s  sociaux  — Syndic:at national duiri  L. Ilion ïle, tiynd IV'Jt....; c3 nlédC'CI rn. de  vanté preventrren,  azs9iiicid A>saniation  sociaux tics |

(L'attente de la demande, ce vieux rêve des travailleurs sociaux est parfois à abandonner...).

Cependant la vigilance s'impose, car dans toute forme d'intervention institutionnalisée dans le travail social, il existe un risque de perversion. Cette vigilance doit s'armer de formations pluridimensionnelles, permettant d'être en position de force dans les négocia­tions. Donc, tout se tient, STATUT-FORMATIONS-STATUT ».

***3
  
Vos projets en cours
  
concernant la fonction
  
et les statuts
  
des professions sociales ?***

« La C.F.P.S. a adressé un projet de statut au Ministère et attend encore une réponse. Ce n'est pas une histoire récente. Madame Questiaux en a reçu un, Monsieur Bérégovoy également. Sans réponse... Nous attendons main­tenant celle de Madame Georgina Dufoix ».

***Dossier***

***4
  
L'avenir du travail
  
social ou ce que
  
souhaite votre syndicat
  
à ce sujet ?***

« Finalement, je suis tout de même optimiste. D'importantes muta­tions sont en cours dans notre société, voire des changements.

Je pense que *de* plus en plus le social aura une fonction de médiation. D'où, les professionnels du travàil so­cial, ne seront-ils pas davantage des médiateurs de changement au lieu d'être des acteurs de changements ? Car qui peut dire actuellement où sont et quelles sont les forces de chan­gement ? En tout cas, ce qui me paraît s'imposer de manière persistante, c'est la lutte contre les systèmes technocra­tiques qui ferment les possibilités de changement ».

*Propos recueillis pour PEPS par* Edith FONTENEAU

***Dossier***

***L'ANEJL suite aux questions proposées par PEPS a préféré se présenter de la façon suivante :***

|  |  |
| --- | --- |
| **ANEJI** | ***Mouvement d'Action Éducative et Sociale***  ***9, rue Mayran 75009 Paris*** |

1. HISTOIRE

C'est en 1947 que naissait l'As­sociation Nationale des Éducateurs de

Jeunes Inadaptés sous l'impulsion d'Henri JOUBREL, Commissaire Na­tional des Éclaireurs de France, res­ponsable de la branche Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, et auteur de quelques ouvrages sur l'éducation. Cette association a donc vu le jour dans le courant d'idées d'éducation nouvel­le qui a pris consistance dans les années qui suivirent la libération. Elle fut ainsi remarquée par les services de l'UNESCO comme une des organisa-. tions non gouvernementales capable d'apporter aux définitions de l'édu­cation une contribution non négli­geable et donna naissance à l'Asso­ciation Internationale des Éducateurs de Jeunes Inadaptés (AIEJI) dont elle reste membre.

Poussée par la nécessité et com­blant un vide réel, l'association a, dans la suite de son existence, consacré beaucoup de forces à l'organisation des professions éducatives, contribuant de cette manière à leur reconnaissance et à leur prise en compte officielle. C'est ainsi qu'elle a engagé et signé les accords UNAR-ANEJI en 1958, ac­cords qui sont à l'origine de la conven­tion collective de 1966, quand les syn­dicats se sont progressivement substi­tués à l'association dans ce domaine. L'ANEJI n'a d'ailleurs jamais cessé pour autant de référer son action aux besoins des personnes auprès desquel­les ses membres exerçaient leur activité.

Il était donc logique que ce tra­vail d'organisation achevé, et d'autres institutions, notamment syndicales, ayant pris le relais, notre association renoue avec ses origines. Un travail de réflexion sur la situation de l'éducation spécialisée dans la vie sociale était me­né en 1976 à Sète. Il en sortait une plateforme de constats et de proposi­tions qui contribuèrent à redéfinir en 1979 l'ANEJI par une modification de son intitulé et de ses statuts, comme un mouvement d'action éducative, ce qu'elle est aujourd'hui pleinement ri-devenue.

1. CONCEPTIONS

Un mouvement éducatif se dis­tingue d'abord par ses conceptions de l'éducation. Celles-ci se regroupent en gros autour de deux logiques de l'hom­me : une logique conservatrice qui tend à normaliser les individus au sein d'un groupe ou une logique dynamique qui fait confiance à l'expression des diffé­rences. C'est dans cette deuxième lo­gique que notre mouvement se situe. Pour nous, éduquer, c'est avant tout croire aux capacités de développement de l'individu quel qu'il soit, et notam­ment quelles que soient les difficultés qui surgissent dans ce développement. C'est lui permettre au travers de situa­tions quotidiennes de reconstruire une image positive de lui-même par une meilleure conscience de soi, de son histoire, de ses possibilités : c'est lui donner les moyens d'être l'acteur de son propre devenir.

Cette mission d'éducation s'ins­crit dans une *action sociale* qui, en dehors de toute idée d'assistance, d'in­tégration ou de normalisation, doit fa­voriser l'autonomie de la personne dans sa participation à une vie sociale plus communautaire.

Ceci suppose une formation des professionnels éducatifs et sociaux qui ne saurait être purement technique, mais qui devrait, à partir d'une démar­che dialectique, favoriser des engage­ments et des choix politiques, ce ter­me étant pris dans son sens le plus large. C'est à ces conditions que la formation permettra aux profession­nels et aux divers partenaires de l'ac­tion sociale d'être des éléments de changement dans l'environnement où se situe leur action.

1. **MOYENS D'ACTION**

L'ANEJI, mouvement d'action éducative et sociale, s'inscrit délibéré­ment comme un mouvement :

***— militant*** visant à lutter contre toutes formes d'exclusion et de ségré­gation.

En participant à la réflexion et à la mise en oeuvre d'une action éducati­ve, sociale et culturelle plus commu­nautaire permettant une relation nou­velle entre les individus.

En intervenant auprès de toutes les instances concernées en particulier

des pouvoirs publics pour promouvoir et souligner les grandes lignes de son action auprès des personnes en diffi­culté.

* ***de formation et de recherche*** pour contribuer à développer la capa­cité de ses membres à exercer leurs responsabilités professionnelles et mi­litantes. Mettre en rapport dialectique les idées éparses, l'action et la théorie, la réalité quotidienne et les intentions politiques.

Nos thèmes de travail et d'action, qui sont reliés aux conceptions perma­nentes que nous avons précisées, s'arti­culent aussi sur l'actualité. C'est ainsi que:

* sans condamner les structures existant aujourd'hui, nous pensons à la recherche et à l'acceptation de structu­res nouvelles plus adaptées aux besoins des personnes qui les sollicitent. L'in­novation sociale nous paraît une néces­sité constante, et nous préconisons pour le développement de l'action so­ciale les contrats sur objectifs à durée limitée qui peuvent être mis en place rapidement, et peuvent se renouveler à moindre frais,
* nous défendons les techni­ques qui favorisent les relations hu­maines, à condition qu'elles soient utilisées non comme des leviers de manipulation, mais comme des mo­yens de conscientisation et de libéra­tion des personnes et des groupes,
* nous recherchons la concer­tation qui permet à tous les partenai­res concernés d'exprimer leurs souhaits, leurs désirs, expression qui nous sem­ble devoir servir de fondement à l'éla­boration d'une politique sociale décen­tralisée, et suppose donc une vie démo-i cratique réelle, •
* nous préconisons un modèle d'organisation du travail où les respon­sabilités de chacun puissent s'exercer sans soumission aveugle à un pouvoir dominant qui aliénerait tout sens de l'initiative, tout sentiment de liberté créatrice,
* nous prônons la compréhen­sion de l'intégration comme respect et entretien des différences, et non comme assimilation à une image nor­mative (ce qui situe notre travail auprès des émigrés d'une certaine ma­nière, ce qui nous fait rechercher la collaboration des enseignants...),
* nous prônons celle du travail comme élément d'épanouissement des facultés actives et créatrices, et non comme élément unique de productivi­té et rentabilité, ce qui nous faitjeter

***Dossier*** affaire d'administrateurs et de profes­sionnels, l'action sociale devient celle des 'élus locaux pour une bonne part.

un' certain regard sur le CAT, la 'for­mation professionnelle, les expériences *de* mise au travail...,

* nous prônons celle de la jus­tice comme élément de garantie des droits des personnes, dans une procé­dure contradictoire, où l'expression reste possible, où la compréhension des causes ne soit pas exclue, où le justiciable soit entendu sans que son acte ne soit considéré sous l'angle de la vengeance ou celui du mépris,
* nous proposons à tous ceux qui le souhaitent de réfléchir avec nous aux valeurs actuelles qui sous-' tendent notre action et construisent une éthique de l'action, à partir de laquelle nous repérons ses possibili­tés et ses limites.

Partout et en toutes circons­tances, nous défendons l'engagement, la responsabilisation, la souplesse né­cessaire des structures, pour que cir­cule la vie, la transparence de la gestion, la décentralisation des décisions, la circulation de l'information.

**4. SUPPORTS PRINCIPAUX**

*Des rencontres, séminaires, jour­nées d'études* autour de thèmes de réflexion, d'approfondissement techni­que, d'analyse qui prennent leurs sour­ces à partir de questionnements des membres du mouvement, des prati­ciens de l'action éducative et sociale, des orientations de la politique sociale.

*Des actions en direction des pouvoirs publics* qui concrétisent la présence du mouvement dans les débats relatifs à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique d'action sociale.

*Des conseils techniques* aux équipes du travail éducatif et social, aux lieux d'expérimentation.

*Une revue mensuelle «Liaisons* où dans chaque numéro est développé sur une trentaine de pages un dossier portant sur un thème technique, poli­tique *en* discussion à l'intérieur du mouvement. Des documents d'actuali­té, réflexions, analyses diverses complè­tent chacun des numéros.

|  |  |
| --- | --- |
| **ANDESI** | *Association* ***des Directeurs  d'Établissements et Services  pour Inadaptés***  ***14, rue du Puits-de-l'Ermite 75005 Paris — Tél. : 535.25.36*** |

|  |  |
| --- | --- |
| ***Point de vue personnel de P. Thomas, délégué général de l'ANDESI*** | Des quatre enjeux que je détail­lais dans le numéro 47 de *la Marge* |
| ***1*** | (Pouvoirs, Finances, logistique et usa -Sers), le quatrième me paraît être en |
| ***Les enjeux*** | fin de compte le plus important. |
| ***de la décentralisation*** | Mais il peut se dire en d'autres |
| ***pour l'action*** | termes : l'enjeu c'est la déspécialisa- |
| ***sanitaire et sociale ?*** | tion de l'action sociale puisque d'une |

*QUEli-ÉS PiP01\geS FAC,E*

*AUX' nermoiv sOCIAL?*

Elle devient un élément politi­que, c'est-à-dire un objet de débat de la vie sociale, au même titre que l'économie ou l'école.

L'enjeu profond est au coeur de la décentralisation : la démocratie locale, l'action sociale seraient-elles confisquées par quelques notables ? Vont-elles au contraire, pouvoir se jouer en tenant compte de la volonté des populations à travers les associa­tions de quartiers, de locataires, des familles, des consommateurs... ?

Tous sont plus ou moins inté­ressés à l'affaire bien au-delà de leur rôle de contribuables puisque ce sont leurs voisins, leurs enfants, leur quar­tier sinon eux-mêmes qui sont concer­nés.

Pour les responsables de services ou d'établissement cet enjeu entraîne une autre façon de travailler. Il faudra justifier son travail dans des termes nouveaux, négocier son financement avec d'autres interlocuteurs, prendre en compte de nouvelles « demandes » et sans doute reconvertir profondé­ment leurs structures de travail.

***2
  
Les répercussions des
  
nouvelles politiques
  
sociales
  
(flots sensibles, luttes
  
contre la pauvreté,
  
comités de sécurité
  
et de prévention) ?***

Les répercussions sur les milieux professionnels :

1. L'obligation de travailler avec d'autres partenaires eux-mêmes peu habitués à collaborer, cela à cause du caractère interministériel de ces actions mais aussi à cause de l'implication des élus et de mouvements divers comme l'éducation populaire. A cela s'ajoute l'intervention de professions avec les­quelles le contact est pour le moins réticent, par exemple les instituteurs des GRETA dans les opérations 16­18 ans.
2. La prise en compte de nouvel­les populations (chômeurs en fin de droits par exemple) dans leur contexte : un quartier, une cible.
3. L'affrontement des difficultés créées par ce nouveau « croisement des compétences » comme dans les comités de prévention de la délinquance où l'état agit en lien avec les maires dans le champ de compétences du départe­ment.

***Dossier***

*VÉPI-TÉ,CIE*

*VOUS LÉ*

*.5 ADAPTE!? vu,*

*CRÉVA-P*

*Il FI Dra/0151P/*

**ANPASE**

***Association Nationale des Personnels***

***de l'Aide Sociale à l'Enfance***

***Siège administratif :***

***93, rue d'Esquern; es 59000 Lille
  
Tél. : (20) 93.'53.61***

***3
  
Vos projets en cours
  
concernant la fonction
  
et les statuts
  
des professions sociales ?***

Nous n'avons pas actuellement véritablement de projets concernant les fonctions et les statuts. Mais nous nous sommes déjà prononcés pour une formation comportant un tronc commun et une adaptation en cours de carrière à diverses fonctions.

L'émiettement des professions sociales est contredit par la pratique des « équivalences » dans l'embauche et des pratiques professionnelles sou­vent identiques sur le terrain.

Le grand handicap des profes­sions sociales tient à leur manque de souplesse et d'adaptation à des rôles sociaux qui se modifient avec l'évo­lution sociale. Aussi leur difficulté générale à entrer dans la vie écono­mique les rend actuellement peu crédibles.

***4
  
L'avenir du travail
  
social ou ce que
  
souhaite votre syndicat
  
à ce sujet ?***

Il vaut mieux parler de ce que nous souhaitons car l'avenir paraît

plutôt ressembler fort à aujourd'hui, pas de véritable unité aux objectifs communs pour les politiques sociales attachées à des groupes ciblés avec des modes d'intervention concurrents et une communauté d'idéologie que cachent mal des groupes d'intérêts opposés dans la lutte pour le pouvoir.

Ce qui me paraît souhaitable appartiendrait à une conception de développement social. Encore faut-il s'entendre sur ce mot qui ne se confond pas avec celui de progrès. L'on pourrait modestement résumer en disant que le rôle du « travail social » consisterait à permettre à chaque citoyen d'exer­cer pleinement ses droits et devoirs. C'est une définition modeste qui ne suppose pas la fin des exclusions ni la disparition des conflits sociaux mais simplement de mettre en place des moyens qui permettent aux po­pulations en difficultés de ne pas être complètement désarmées face aux misères de toutes sortes. Les idées cen­trales du développement communau­taire constituent un modèle qui illustre assez bien cette perspective. Cela ne fera en aucun cas disparaître les détres­ses individuelles mais leur permettrait peut-être d'être mieux entendues ét moins vouées aux diverses formes de relégations que nous connaissons ac­tuellement.

***1
  
Les enjeux
  
de la décentralisation
  
pour l'action
  
sanitaire et sociale ?***

Nous constatons que la départe­mentalisation des missions de l'Aide sociale à l'Enfance est une décision gouvernementale qui ne semble pas avoir été préparée sérieusement avec l'ensemble des acteurs professionnels.

Il est à redouter que l'Aide sociale à l'Enfance, sur un nombre croissant de départements, n'aie plus les moyens d'offrir un service public de qualité.

***2
  
Les répercussions des
  
nouvelles politiques
  
sociales
  
(lots sensibles, luttes
  
contre la pauvreté,
  
comités de sécurité
  
et de prévention) ?***

Les politiques de prévention sociale impulsées par l'État ne risquent-elles pas de prendre l'aspect de coût publicitaire en discontinuité avec les politiques départementales ?

***3
  
Vos projets en cours
  
concernant la fonction
  
et les statuts
  
des professions sociales ?***

Nous souhaitons que les profes­sionnels qui remplissent des missions de service public et relèvent d'un statut de fonction publique puissent à tout le moins bénéficier d'une formation de service public reconnue de qualité.

***4***

***L'avenir du travail
  
social ou ce que
  
souhaite votre syndicat
  
à ce sujet ? .***

Peut-on espérer un bon usage de la rigueur appliquée à l'action sociale ?

L'A.N.E.D.

|  |  |
| --- | --- |
| **ANED**  ***Vice-Président : M. Jean-Marie Gallet DDASS de Paris***  ***12, rue de la Collégiale 75005 Paris TéL : 570.12.68 poste 300 ou 401*** | ***Association Nationale des Éducateurs***  ***DDASS***  ***Siège social :***  ***UDOPSS - 8, avenue Notre-Dame***  ***06000 Nice***  ***Président : M. Roman Peuffier*** |

*H Cd*

Y ;Y 4:',21S 1.):ABO}NN Nljnistere des affaire

*J C*

3eme So

IAllaNa‘n vi

ou-ter..

L e /lit(

*51*

*LiC t?"7(*

*,1",27- d*

e

fD

iii

***17***

***et la*** DÉCENTRALISATION

***Qu'est-ce que l'A.N.E.D.***

L'A.N.E.D. est une Association récente dont la déclaration au J.O. remonte au 13 avril 1983.

Objet de cette déclaration : pro­mouvoir les fonctions socio-éducatives des Éducateurs spécialisés en milieux ouvert et Travailleurs sociaux exerçant dans la fonction publique D.D.A.S.S.

***Son origine***

L'initiative de ce regroupement conjoncturel n'est pas fortuite, et se comprend sur la base de plusieurs constats longuement exposés par ses membres au plan national..

*Constats sur le plan du statut et de la fonction :*

* Sur quelles bases juridiques les Éducateurs spécialisés étaiènt-ils employés ?
* Dans quelles proportions nu­mériques et par quelles fonctions ?
* Quelles analyses socio-éciuca-tives actuelles pouvions-nous dégager au regard de nos pratiques profession­nelles dans le cadre de la fonction pu­blique D .D .A .S .S ?

Une première enquête effectuée par un groupe d'Éducateurs spécialisés des Alpes Maritimes au niveau national et départements d'Outre-Mer, permit ainsi de mettre en exergue de nom­breuses disparités tant sur le plan ma­tériel (grilles indiciaires différentes, congés, etc...) que sur le plan de la fonction.

***Ses Objectifs : Un statut vers quelles fonctions ?***

Dans un premier temps... Pren­dre en compte la grande réforme de statut général des fonctionnaires à l'in­térieur de laquelle s'inscrit plus préci­sément l'examen des futurs statuts par­ticuliers nationaux.

Dans cette perspective, il fut dé­cidé à l'unanimité de créer l'Associa­tion A.N.E.D. représentative de notre catégorie professionnelle et dont l'ac­tivité essentielle consistait et consiste toujours à présenter et discuter avec les Ministères un avant-projet de statut particulier pour l'intérêt de notre pro­fession.

Si l'objectif poursuivi (réflexion statutaire de notre profession) reflète un consensus général de l'Assemblée, celle-ci ne prétend pas pour autant. « bien s'en faut » vouloir se substituer à ,des instances syndicales que chacun peut, bien naturellement, saisir en sa qualité de militant.

Par ailleurs, nous savons tous que si cette reconnaissance statutaire est indispensable, nous ne pouvons ignorer qu'elle s'inscrit sur deux toiles de fond... la *Décentralisation* et les *nouvelles orientations comprises dans le IXème plan.*

La mise en place de la décentra­lisation aura forcément des répercus­sions tant au niveau économique que social.

Aussi dans le domaine social, compétence de la nouvelle répartition des compétences au niveau régional, départemental ou communal, comment la diversité et la spécificité des acteurs

***Dossier***

sociaux seront-elles prises en compte ?

Quelles seront les structures de concertation qui permettront de déte,r-miner les orientations socio-éducatives souhaitables qui s'inscriront dans le cadre du IXème plan ?

Les actions sociales de demain devront tenir compte de la dimension éducative qui, dans son approche technique, présente une universalité non réductrice au domaine de l'enfan­ce comme on a trop souvent voulu la cloisonner.

Aujourd'hui, les éducateurs spé­cialisés exerçant en milieu ouvert au­près des familles dans les D.D.A.S.S. s'interrogent toutefois quant à la *nature de la fonction éducative* qui leur sera impartie dans un contexte de crise économique.

Le regroupement associatif de notre catégorie professionnelle devra ainsi favoriser l'émergence d'un con­sensus national au niveau de notre technicité qu'il nous faudra ensuite négocier sur le plan local.

***Au coeur de la décentralisation***

Souhaitée ou non... la politique décentralisatrice qui sera mise en application nous laisse entrevoir ou deviner (seulement...) quels pourront être les nouveaux enjeux de demain.

L'A.NE.D. intervient dans ce contexte au même, titre que d'autres associations ou collectifs désireux de saisir au mieux ces enjeux plutôt que d'adopter une position fataliste (poli­tique de l'autruche).

Un employeur commun : les D .D .A.S .S., une même profession (édu­cateurs spécialisés en milieu ouvert), non reconnue antérieurement sur le plan statutaire ont favorisé la création de cette Association dont les objectifs pluriels s'élargiront très probablement à l'avenir.

Il appartiendra à l'Assemblée constituée de définir la continuité de son orientation ... A N .E .D

A SUIVRE...

es élus et associations réunis au

***Main dans la main***

LE RDLE DES C1CA

Nous vous rappelons quo le nou­veau statut ri\* P3ris, Lyon. Marseille

- as itiatr ,

11 âé idencia

rions drinteret local qui en font la demande.

L,3 stipulp due lv reprOaen-
  
taii5 d.. g 5qn tans participent.

sils le ii,1 iran aux diOk,ats du
  
Conseil d'arrondissement avec voix

***ASSOCIATIONS, ÉLUS***

***Au coude à coude***

***62 171 associations sont réglementairement domiciliées à Paris ! Ce chiffre donne une idée de l'importance que les citoyens attachent à la vie locale ou nationale, et du rôle énorme que peuvent jouer les associations dans tous les domaines quotidiens.***

Licoude à coude dans des CICA (Comités d'Initiatives et de Consulta­tion d'Arrondissement) pour faire con­naître les besoins de la population et promouvoir une meilleure vie locale : une initiative que chacun peut saisir à son niveau.

Paris - Lyon — Marseille au ryth­me des CICA, inutile de vous croire en T.G.V., le parcours est plutôt celui d'un train de banlieue, s'arrêtant à chaque association traversée ; un par­cours qui ne trace pas de perspectives grandioses mais s'installe près des be­soins de chacune des associations.

VIE ASSOCIATIVE,
  
TU M'INTÉRESSES

Les associations, plus de 36 000 naissent chaque année, une tous les 1/4 d'heure. Sur Paris, il en existe plus de 60 000 dont 20 000 d'intérêt pari­sien ; sur celles-ci, 3 500 environ, re­çoivent des subventions.

Patrice-Henry DESAUBLIAUX, Conseiller Délégué auprès du Maire de Paris pour la vie associative nous a fait part de son opinion sur les CICA. Elles se réunissent une fois tous les trois mois (parfois tous les deux mois) sur un thème principal (pour le XXème ar­rondissement : le problème de l'im­migration), chaque choix de thème dérivant du « tempérament des Élus, de la nature des Associations représen­tées et du type d'Arrondissement con­

cerné. Trouver un terrain d'entente, c'est parfois « impossible », alors les élus tranchent. Une solution : former des commissions de travail par centre d'intérêt ; c'est le cas dans quelques arrondissements (VI, XI et XlXèmes).

UN MIROIR DE LA VIE LOCALE

Le domaine des Associations est vaste : certaines émanent des besoins directs de la population, d'autres ren­dent un service social public ou semi-public, parfois très institutionnalisé. Dans les CICA, toutes peuvent être représentées ; le Conseil d'État a au­torisé la participation des associations politiques ou syndicales. Ce mélange ne favorise pas toujours le débat et nuit à l'efficacité.

Malgré cette diversité, au départ, quelques-uns avaient mis un grand es­poir dans les CICA : qu'elles pourraient être un instrument privilégié de la promotion locale et du débat munici­pal entre Associations et Élus. Puis la déception est venue tempérer, qui a permis de recentrer la place et le rôle de cette instance consultative, qui a surtout rappelé que ces comités « n'é­puisent pas le débat démocratique mais sont un *miroir de la vie associative lo­cale, un lieu de rencontre* et non pas *un moteur pour la vie associative ».* Et aussi une possibilité de « mieux con­naître les élus et inversement ».

Il y ale danger du « panier à cra­bes ». Car il y a là de petites associa­tions qui cherchent reconnaissance et subventions, d'importantes associations qui veulent imposer leur présence et dont il faut parfois « décoder le langa­ge », des élus qui font entendre leurs positions politiques, et toutes soucieu­ses de garder une part d'indépendance. Avec cette volonté de participer à la vie locale et à la représentation de cer­taines catégories de populations, les CICA se font une chambre d'écho de tous les besoins locaux : très divers mais aussi conflictuels.

**UN DÉLÉGUÉ A LA VIE**

**ASSOCIATIVE**

Dans ses fonctions, Monsieur DESAUBLIAUX entend encourager le développement des petites associations qui obligent à se remettre en cause, font preuve de spontanéité et souvent plus proches des besoins locaux ; elles sont « le poil à gratter de la vie loca­le ». Si celles-ci ont proliféré après « les années 68 », c'est qu'elles ont bénéficié d'un préjugé favorable sur la vie politi­que et syndicale qui aujourd'hui se trouve marginalisée. Sans doute, une volonté de ne pas se laisser manipuler.

A un autre niveau, les grandes mobilisations nationales viendraient, selon lui, d'un réseau existant dans la vie associative *(cf* l'essor des radios libres, la manifestation sur l'école libre, etc...).

Cependant, il importe avant tout de préserver l'autonomie et l'indépen­dance des associations, d'éviter dans les CICA la trop grande politisation et une trop forte institutionnalisation.

Autre volet de cette action, la possibilité d'octroyer des subventions : un même tarif pour toutes, 1 045 **F,** et pas de reconduction systématique sans examen de l'action avec comme atout-maître des réalisations ou projets qui doivent coller à la vie locale. Une sub­vention qui tient à éviter la visée élec-,toraliste. La fidélisation des subven­tions pour gagner des électeurs, le délé­gué n'y croit pas.

**UN ENSEMBLE PLUS VASTE**

Les CICA font partie d'un en­semble plus vaste : *la Commission des Méthodes de la Concertation Munici­pale* créée après les Municipales de 1983. Elle a choisi d'étendre les voies du par-tenaliat dans plusieurs directions.

* Le projet d'une Maison de la com­munication locale (ou sociale) qui sera une extension d'un réseau de maisons de quartiers.
* Et d'ici avril 1985, l'organisation d'États généraux de la vie locale qui auront pour objectif de présenter dans chaque arrondissement l'ensemble des, services publics, semi-publics et privés sous forme d'expositions, de débats ou colloques, avec la participation des as­sociations et des élus : des « opérations portes ouvertes ».

Cette mise en valeur de la vie associative est un « investissement dé­mocratique » et exige « un effort de communication et d'information, elle permet de reconstituer de nouvelles solidarités ».

***Main dans la main***

*DAEINÉLYJË 51/1( ÉTIVCOPÉ*

*APPIle TPOP fah,/,/*

*4eiet*

mreeeé

**L'ENJEU SOCIAL DU LOCAL**

Toutes ces initiatives, aussi limi­tées soient-elles, par la présence d'un grand nombre d'associations locales participantes, par les commissions de travail qui permettent de faire se ren­contrer élus et représentants des asso­ciations favorisent le jeu social qui ne peut être que conflictuel dans notre société mais capable de se faire l'écho des préoccupations et des intérêts des populations perçues localement et quartiers par quartiers.

C'est pourquoi certaines asso­ciations de travail social participent déjà à ces instances : à l'écoute des besoins de leur clientèle par le truche­ment des groupes représentés, dans un souci de percevoir de nouvelles mo­dalités d'action et dans la perspective d'une meilleure concertation entre élus et travailleurs sociaux ; décentralisation oblige !

Peut-être une occasion à saisir pour mieux nous insérer dans le tissu local avec tous les accrocs éventuels.

Propos recueillis auprès de Monsieur DESAUBLIAUX par R. GATÉ *Assistant Social*

**LES DOSSIERS DE PEPS ET PRINCIPAUX ARTICLES**

7,J

F. port payé

s s ma scie

DECENTRALISATION : LA PAILLE LE LU GRAIN

gent : ben social :,titutionnatisation de la dependance.

-

'1S SENSIEFFS r L'ELAT PROVIDENCE AI QL A DOTE

For a n ii-18 ans Le

1.)U FORMATION

|  |  |
| --- | --- |
| AU X |  |

iduca ion surveillée II reste des vcrous LA FORMATION L'AVENIR D'UNI'. UA Le mal d'identité d'une profession rro,'stifis: FDUCATEURS SPtLIALISES ET MAIL D' L'IL:N1H Formation : la bourse.,. et la vie ou le problème ries ENFANCE MALTRAUTTE LES EL3NDITIONS EPINEDRV FNTION

RVI(L SOCIAL DE SECTEUR

Une. expérience de circonscription plus pi

VIEILLESSE INNOVATION ET \'ll:11.1.1-.SMH REFLUE La prévention mutation su disparifirin Effets de la décentra .'eUONOMiT SOCLALE : DES TRAVA11 Li- URS '')C1ALT: D'ENTREPRISES

Les écoles d'assistants sociaux qu CIRCONSCRIPTION-COORDINAL. ION : QUEL ..A'a Des sages-femmes et [TVG Enfance maltraitée 'UME.R.0 Slf;LIAL SUR LES MUTAT,I IONS DA.. Assistants soeituX. ftlaicateurs, Animateurs et For finir du social

\_ES fiSOCIAL .

T rte soit sur l'a

nr re

flet( bt Ie.

tice et secret professionnel

'ravise de.et en France

***Convergence - Égalité - Citoyenneté***

No us voulons poursuivre le débat ouvert par *Convergence 84,* mettre sur la ta­ble les problèmes posés pour trouver, à partir des acquis et des difficultés rencon­trées, une nouvelle base d'unité et de volonté politique commune qui puisse déboucher sur des actes concrets.

***CONTRIBUTION AU DEBA T***

***DE L'APRES-CONVERGENCE***

***Nous sommes quelques-uns qui avons été parmi les organisateurs de* Convergence 84 *à vouloir tirer enseignements de l'initiative qui nous a rassemblés pendant plusieurs mois.***

***Non seulement pour faire un bilan politique, mais aussi pour ouvrir la discussion sur les perspectives et les propositions pour l'avenir.***

D'autres contributions et d'autres propositions enrichiront le débat et les for­mes que prendra l'après-Convergence seront sans doute diverses et multiples.

Convergence 84 n'a pas été une

ini­tiative comme les autres. Elle a tenté de mettre à l'épreuve une stratégie adaptée à une conjoncture difficile qui corresponde à la volonté de faire émerger dans l'opinion un mouvement social et politique pour l'égalité, indépendant, et associant toutes les communautés.

Cette stratégie prenait donc pour interlocuteur privilégié l'opinion publique et tentait d'y relancer un débat d'idées. Partant des inégalités et des exclusions vécues par « les communautés immigrées », elle mettait en avant l'exigence de l'égalité pour tous, y compris pour les Français vivant les mêmes situations. Elle a pratiqué cette stratégie à l'intérieur d'elle-même associant comme partenaires à part entière dans une initiative pour l'égalité des gens qui vivent l'inégalité et l'exclusion dans leur chair et d'autres qui ont choisi ce combat politique-là, toutes communautés confondues. Elle a enfin utilisé positive­ment le symbolique, comme moyen de « frapper un bon coup l'opinion publique ». Les « mobs » et les « rouleurs », les noyaux de différentes origines ont — tant bien que mal — fonctionné comme moyen d'identifi­cation et de mobilisation. « C'était du théâ­tre improvisé », disait un de ses initiateurs. Prendre la France entière comme scène de théâtre est, avouons-le, d'une audace inouïe., (Et nous aimons l'audace...).

Pour tout cela, Convergence 84 a été un événement national, couvert inégalement. par les médias nationaux et régionaux qui a rassemblé à son arrivée à Paris, le 1er dé­cembre 1984,50 000 personnes. De ce point de vue-là, le pari était réussi.

Cependant, force est de constater que l'initiative a été vécue de manière diffé­renciée par l'opinion. Certains n'y .ont vu qu'une nouvelle édition de la MarChe rassemblement annuel des Beurs...), d'au­tres n'ont encore aujourd'hui pas compris le sens et le contenu de la démarche.

Convergence s'était fixée des objec­tifs qui se sont parfois révélés contradictoi­res ou inatteignables dans l'immédiat : mo­bilisation des communautés qui sont habi­

tuellement en retrait du débat politique en France, objectif de constitution d'une carte de France des revendications, lien avec la première génération des travailleurs immigrés.

En désignant sur la place publique — principalement voire uniquement — le rôle négatif du discours et des pratiques de l'anti-racisme traditionnel, la fin de Conver­gence a pu apparaître comme une négation des aspirations qu'elle portait. Ceci étant, Convergence 84 reste une initiative originale jusque et dans la manière dont elle a fait écho au niveau national d'une crise idéologi­que de la gauche et de ses institutions. Pour ces raisons, Convergence 84 a fait et fera date, marque une avancée, quoiqu'en disent ses détracteurs, dans la capacité d'initiatives et de débats qu'elle a suscités.

***1***

***Les questions posées***

***par convergence 84 :***

**L'AFFIRMATION DU CARACTERE MULTI-CULTUREL**

**ET MULTI-NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ EN FRANCE :**

Convergence 84 a réaffirmé — après d'autres — un fait de société aujourd'hui, incontournable : la société française est constituée d'habitants d'origines et de na­tionalités diverses. L'élément nouveau et 'inacceptable pour une partie de l'opinion et pour l'ensemble de la classe politique, est que beaucoup parmi ces habitants qui vivent ici depuis longtemps, ou qui sont nés ici, ne souhaitent pas acquérir la na­tionalité française.

Autant le slogan « Pour une France plurielle » laissait subsister une ambiguïté .(certains ont pensé que Convergence 84 était un mouvement impulsé par des gens qui voulaient devenir Français et qui de­mandaient le respect de leur identité cultu­relle), autant le mot d'ordre « Ni rejet, ni assimilation » allait au fond des choses en' affirmant cette exigence du maintien d'un lien avec la nationalité d'origine.

Cette exigence est en grande partie le résultat de la domination coloniale : la \_moitié de l'immigration est constituée de. -personnes originaires des anciennes colonies dans lesquelles la France a puisé un matériel humain de forces productives. Pendant très longtemps, le « mythe » du retour subsistant parce qu'encore peu pratiqué, la question ne se posait pas dans ces termes, les immigrés se considérant eux-mêmes comme de passage.

Les jeunes, quant à eux, ne raison­nent pas par rapport à une situation coloniale qu'ils n'ont pas vécue mais le lien avec le pays d'origine de leurs parents se recrée en réaction au racisme, à la chasse au faciès. Ils ne veulent pas prendre la nationalité française parce qu'ils ne veulent pas « se vendre ». C'est un problème d'intégrité physique et morale. Leur présence massive dans la rue le 1er décembre — au-delà de l'adhésion à Convergence 84 — signifiait : « Les sales gueules descendent dans la rue ».

Or, les idées de « société intercultu-relie », de « société multi-raciale », très lar­gement reprises par le gouvernement et les forces politiques (Chirac ne vient-il pas de reconnaître récemment la richesse de la :société multi-raciale française... à venir), gomment cette dimension essentielle : les communautés, à travers une mémoire di­visée, une identité diffuse, se raccrochent toutes au fait national. Un fait national lié -pour certaines aux luttes d'indépendance 'des peuples du Tiers Monde dont elles sont issues contre l'Etat impérialiste français.

La Nouvelle Calédonie est là pour rappeler comment l'histoire française a plongé et plonge encore ses racines dans une domination coloniale et impériale sanglante !

Le slogan de la Marche des Beurs de 1983 « Habitants de cultures et d'ori­gines différentes, pour une France soli­daire », est le prototype de ce que peut cacher le projet d'une société « intercul-turelle » : tous Français sous la banière tricolore de l'Etat national, avec le « fol­klore culturel » en sus 1 La « fin des im­migrés » en quelque sorte... au bout de deux ou trois générations.

« L'interculturel » enfin, renvoie à une situation statique, comme si les identités nationales des différentes com­munautés existaient une fois pour toutes et qu'il n'y avait plus qu'à les assembler pour en faire un patchwork. Pour les jeunes de la deuxième génération comme pour les Français, l'identité est aujourd'hui en ques­tion, elle est à trouver, à faire.

La résistance à prendre la nationalité française se double aujourd'hui d'une crise du modèle assimilateur dominant. Les va­leurs universelles de la République française sont en larnbeaux et « l'identité française » est en miettes. Le modèle auquel elles se réfèrent est celui d'une situation historique précise et qui a été de courte durée : les années 50-60, années d'expansion et de changement structurel de la société. Les

anciennes valeurs détruites par le dévelop-.

,pement du capitalisme et l'urbanisation, lé' passage des campagnes aux villes n'ont pas été remplacées d'un point de vue idéologi­que et social. L'expansion économique à' elle seule faisait référence. Aujourd'hui, le, 'capitalisme en crise, à la recherche d'un nouveau souffle appelé « modernité », met -en relief cette perte d'identité et de valeurs.

Seul, la reconnaissance du caractère multinational de la société française, qui disjoint la nationalité de la citoyenneté, permet une dynamique où Français et im-. migrés, ensemble, cherchent à construire une nouvelle identité.

***Convergence - Égalité - ateyenneté***

L'EXIGENCE DE L'ÉGALITÉ
  
POUR TOUS :

Convergence 84, à travers le thème de l'égalité, a cassé la logique du soutien des Français aux immigrés. Le soutien aux immigrés, c'est le consensus autour du' «problème des immigrés » dont les solu-, tions sont l'assimilation ou le rejet, selon que l'on est « pour » ou « contre ». Cei sont les batailles sur des plates-formes e revendications « spécifiques » qui renfor­cent la marginalisation. Ce qui ne veut ''pasi dire que certaines luttes « immigrées », cir­constancielles ou locales, ne soient pas lé-. gitimes.

Le thème de l'égalité montre le racisme comme le révélateur exacerbé des, problèmes d'ensemble de la société. Le. problème du logement, le rapport des jeu­nes avec la police et la justice, les problè­mes d'emploi et de restructurations indus­trielles, l'échec de l'école pour les enfants défavorisés, ne sont pas des « problèmes d'immigrés ». Ils concernent la vie collec­tive des quartiers où doivent se développer des pratiques de résistance commune où soient impliqués Français et immigrés com­me partie prenante de la même aspiration à la transformation des rapports sociaux.

« A vouloir mettre le racisme à tou­tes les sauces, disait une initiatrice de Con­vergence, on risque de passer à côté des problèmes réels de la société. » Pire, il peut être l'arbre qui cache la forêt.

Le racisme vise les immigrés, l'anti­racisme doit viser l'ensemble de la société.

S'il n'est pas lié à l'aspiration d'éga­lité,, l'anti-racisme ne peut être un moyen de connaissance de la réalité et de transfor­mation des rapports sociaux. D'un autre côté, le combat pour l'égalité inclut une dimention anti-xénophobe, voire anti-colo-nialiste et, n'ayons pas peur des mots, anti­capitaliste. Convergence 84 n'est pas tou­jours allée jusqu'au bout de cette logique. Elle s'est parfois présentée — à son Corps défendant — comme une initiative d'im­migrés. En effet, les manifestations con­crètes du racisme civil, quotas dans le lo­gement, meurtres racistes (qui existent indépendamment des crimes sécuritaires), obligent à les combattre comme telles.

On peut, d'autre part, poser la ques­tion de savoir si la disparition des inégalités supprimerait à elle seule les manifestations du racisme civil ! Cette contradiction était aussi présente dans les débats, à l'intérieur de la coordination nationale de Convergence 84 et du comité parisien, sur le mot d'ordre d'égalité considéré comme « trop vague » ou « devant être précisé au fur et à mesure des étapes » et auquel était opposé celui de l'égalité des droits.

Le maintien jusqu'au bout du mot d'ordre d'égalité était dans le droit fil de la stratégie politique de Convergence visant obliger les Français à prendre position dans un débat qui les concerne et à ne pas les enfermer dans une attitude de soutien.

Il est nécessaire d'expliciter les dif­férences entre cette stratégie d'ensemble et la nécessité pour les comités locaux de poser les choses en termes de droits précis à obte­nir.

Il ne s'agit pas de dire que le mot'

d'ordre d'égalité des droits est faux en soi, mais de comprendre l'évolution de celui-ci jusqu'à celui d'égalité.

L'égalité des droits a été portée par la lutte des immigrés dans les années 70, et ce jusqu'en 1979 avec la fin du mouvement des foyers Sonacotra. Il s'agissait alors, pour une fraction de l'immigration, de revendiquer une amélioration de son statut et d'exiger de l'État.« les mêmes droits que les Français ».

Aujourd'hui où l'État joue la carte de l'approfondissement des inégalités socia­les, le thème de l'égalité correspond à la manière dont les différentes couches socia­les, françaises comme immigrées, Posent les questions de leur avenir, non plus sim­plement en termes de droits mais aussi en termes de rapports sociaux à établir, où la liberté, le respect, la dignité, bref la recon­naissance, sont les éléments prioritaires.

Le thème de l'égalité constitue le passage obligé d'une identité collective à reconstruire, base indispensable à recons tituer, avant de s'engager dans de nouvelles batailles à venir.

POUR UNE NOUVELLE CITOYENNETÉ

Convergence 84 a lancé le débat — même de façon encore limitée à certains milieux — sur la nouvelle citoyenneté. Une partie de la presse a rendu compte de ce débat comme un mouvement d'idées inter-, pellant l'opinion publique, les partis poli-' tiques et les intellectuels.

L'articulation entre le refus de l'as­similation et l'exigence de l'égalité pour tous — y compris les droits politiques —amène à poser la qUestion d'une nouvelle,

:citoyenneté qui permettrait d'être citoyen, avec les \*bits et les devoirs que cela impli-' que du point de vue de la société, et de ,garder sa nationalité. Disjoindre la citoyen­neté de la nationalité ne peut se réfléchir qu'en rupture avec la conception jacobine de l'État-nation et amène les Fiançais à se positionner eux-mêmes autrement par rap­port à cette conception.

On peut formuler l'hypothèse sui­vante : les nouveaux critères de la citoyen­neté seraient à rechercher non plus en re­gard de l'État national mais dans la société elle-même, dans les engagements sociaux et politiques de chacun vis-à-vis de la col­lectivité.

Le débat est ouvert.

C'est parce que Convergence 84 . a, dès le point de départ, voulu, s'adresser à Ca société civile, et qu'elle a maintenu contre .vents et marées et ce jusqu'au bout, son indépendance politique et financière, que ce débat — même seulement énoncé — a ' pu être lancé.

UNE STRATÉGIE D'OUVERTURE

Contre toutes les tentations du repli qui gangrènent la société dans son ensemble, 'Convergence 84 proposait l'ouverture.

« La machine du repli, c'est la mon­tée des corporatismes de- tous ordres, c'est quelque part un cercle vicieux... Convergen­ce 84 veut être le lieu où il est possible d'envisager, de construire, 'de réaliser une, autre réponse que par catégories qu'elles soient professionnelles ou culturelles... ». (Interview des initiateurs de Convergence).

***Convergence - Égalité - Citoyenneté***

Ceci reste à notre avis plus que jamais à l'ordre du jour:

Cependant, sur la question du repli;, notre discours n'a pas été suffisamment, clair. Notre critique du repli au sein des communautés immigrées visait .ceux, ex­trêmement minoritaire% qui prônent l'ot-ganisation autonome des jeunes d'origine maghrébine comme seule stratégie politi­que, se posant ainsi en interlocuteurs re-

présentatifs d'un groupe du gou-
  
vernement et porteurs de revendications particulières.à ce groupe.

Etre,- pour l'ouverture, contre le ie•• pli, c'était s'attacher à mobiliser tous ceux pour qui l'égalité est « une valeur et un be­soin », ce, n'était pas nier la nécessité vitale pour les communautés immigrées de préle­ver un espace de survie, dé socialisation pour ne pas être laminées.

***2 Que s'est-il passé sur les parcours, y compris le parcours de Paris ?***

ConvergenCé .tnnçontré :en che-

min

des:COMités **d'aécueil** et de parti cipation„ Ces coinités. sont 'constitués d'or­ganisations de solidarité et d'organisations politiques que 'Convergence 84 àvait :elle même été 'chercher: (faute de réseaux poli­tiques propres encore trop embryonnaires).

Un nombre important de ces comités se sont révélés incapables de sortir de la problématique traditionnelle de l'anti-racil-me. Ils ont vécu Convergence 84 comme une *resucée* de la Marche, un appel à la mobilisà tion contre la •montée du. racisme et sur des' revendications générales ne concernant- que les immigrés et les Français solidaires.

Ils ont été incapables de faire lé lien avec les jeunes des quartiers parce qu'ils• n'ont pas de pratiques communes avec eux et qu'ils les considèrent au fond.d'ettic-mé-mes comme des empêcheurs- de cohabiter en rond.

Les rouleurs ont provoqué ou imposé dés 'débats en partant de la vie quotidienne des jeunes, débats qui ont parfois révélé les conflits ouverts ou, latents et les intérêts contradictoires entre les habitants des cités et l'environnement local institutionnel : municipalités de gauche, associations de solidarité... .•

D'autre part, ces comités locaux, obnubilés par cette problématique de l'anti­racisme traditionnel, qui met face à face Français et Maghrébins, n'ont pas non plus pris les moyens (mais la coordination na­tionale l'à•t-elle fait ?) de Mobiliser "les communautés autres que, la communauté maghrébine et les Français solidaires.

D'autres comités lOcauX avaient Pré-

paré le terrain pour que le passage des ,rou-
  
leurs permette de porter les.préoccupations quotidiennes des quartiers devant ropinion et.de faire le lién entre ces Préoccupations et les thèmes mis en avant par Convergence. D'Où débats, confrontations sur le terrain, où ces comités se sont servis de Convergen. ce 84 pour alimenter une dynamique locale.

Le discours du ler décembre, « Let­tre ouverte aux gens convaincus », a porté sur la place publique la crise de ranti-racis-me traditionnel. Mais il s'est limité à semer le trouble par une remise en cause généralisée et tous azimuts des comités locaux et des anti-racistes de tout poil, sans faire le bilan, nécessairement contradictoire de ce qui s'était passé sur les parcours. De plus, une crise doit permettre de 'régler es comptes avec l'ancien mais doit aussi ouvrir une brèche pour l'avenir. Stir ce 'deuxième as­pect, le discours final a• été silencieux (mais de ce silence, ne sommes-nous pas collecti-

vement responsables ?). -

*bu) NI" A D/TmAmeij* 44,À iT -Coodle PAS A MON COpitv\_roi jeiïe-

P'À5 A MUW COpA

'Si là crise- débouche uniquement sur un constat (celui de l'isolement des jeunes), sur une simple dénonciation (celle de l'anti­racisme et de la gauche), sur une opposition ente territoires des cités et quartiers des centrés villes, elle risque de perdre toute sa dynamique, voire même de passer complè­tement à côté de l'effet qu'elle a cherché à produire. Dans le climat actuel, elle peut renforcer le défaitisme, 'la tentation -du repli, le corporatisme de groupe social chez les jeunes qui revendiquent une identité de « rebelle » et pratiquent une résistance sociale tournée vers eux-mêmes sans aspira­tion à être une force sociale et politique de transformation:

La marginalité et l'exclusion réelle des jeunes (quartiers des villes et des cités de banlieues confondul), si elles sont théo­risées en 'valeurs constitùtives de leur iden­tité, risquent d'accentuer l'isolement des jeunes face au reste de la société et -de fa­voriser les tensions civiles à l'intérieur des communautés et entre les différentes. con-chas sociales.

Bref, tout ce à quoi Convergence 84 s'est oppolée farouchement au départ a resurgi à l'arrivée. Drôle de fin !

— **une grande difficulté à mobiliser les
  
communautés africaine, asiatique et, à moin­dre degré portugaise, et à faire qu'elles se retrouvent dans Convergence** 84.

Cette difficulté est apparue dès le mois de septembre. Elle est liée à l'histoire particulière des . relations entretenues par chacune de ces communautés,(non homogè­nes par ailleurs) avec la France et avec, leurs pays d'origine, à notre méconnaissance de

cette histoire et à notre incapacité à faire correspondre notre discours d'ouverture — quelque peu volontariste — avec une stra­tégie. Nous n'avons pas su dégager avec les associations et les organisations dont les objectifs étaient différents des nôtres, un contenu politique commun qui leur per­mette de se sentir concernées par l'initia­tive.

Ceci dit, il était essentiel que, même symboliquement, cette ouverture existe. L'intérêt d'une recherche de l'unité des communautés sur les .thèmes de l'égalité et de la nouvelle citoyenneté reste évidem­ment valable. Cela ne peut se faire en quel­ques mois.

***3***

***Que faire aujourd'hui ?***

**L'IMPORTANCE DE L'OPINION
  
PUBLIQUE :**

Convergence 84 a pris acte d'une conjoncture particulièrement difficile.

La montée de l'extrême-droite, les désillusions qui ont suivi l'arrivée de la gau­che au pouvoir en 1981, le développement d'une crise sociale et idéologique qui dislo­que les rapports sociaux, favorise la concur­rence acharnée, le « chacun pour soi et après moi le déluge », tous ces éléments convergent pour réaffirmer l'importance du débat dans l'opinion publique. Mais enten­dons-nous sur les mots : d'abord débat ne signifie pas parlotes en salon fermé ; il ne signifie pas non plus uniquement mouve­ment d'idées, même si celui-ci est aujour­d'hui nécessaire pour reconstituer les bases d'un engagement actif et authentique. Le débat est aussi, comme Convergence 84 l'a • été, des initiatives dans l'opinion publique qui obligent les gens à se situer et à confron­ter leurs pratiques.

Qu'on le veuille ou non, l'écho ren­contré par la Marche des Beurs et par Con­vergence 84 montre que l'opinion publique, émiettée, atomisée, est à la recherche de nouveaux engagements.

Nous sommes de ceux pour lesquels Convergence 84 constitue une référence, un point d'appui à partir desquels nous voulons continuer à réfléchir et à agir. Il nous semble essentiel — surtout dans une conjoncture politique dominée par les élections de 1986 — de continuer à porter le débat sur l'égalité et la nouvelle citoyen­neté dans l'opinion publique.

**TROIS AXES DE TRAVAIL :**

Trois axes de travail peuvent, **à** notre avis, être développés conjointement :

— poursuivre une réflexion à travers des groupes divers qui se retrouvent autour des questions posées par Convergence 84, réflexions qui devraient alimenter le débat public par des prises de position dans la presse, des recueils de textes publiés, des tables rondes, forums, [etc. et](http://etc.et) cumuler dans quelques mois dans une initiative plus large où elles pourraient être confrontées et échan­gées ; dans le même ordre d'idées, travailler à construire un journal indépendant qui soit un point d'appui pour ces réflexions et

un lieu d'échanges, de points de vue et de pratiques alternatives dans la société civile.

* articuler cette réflexion' avec une pratique dans la réalité quotidienne de quar­tiers où se posent concrètement les questions du travail, du logement, de la justice et de la police et où l'extrême-droite est à l'offensive.
* organiser des initiatives ponctuel­les et spectaculaires du types de celles du matin du ler décembre autour de l'histoire et des commémorations de dates permettant

de reconstituer une mémoire collective. *Exemples :* 8 mai 1945 (massacre de Sétif), 17 octobre 1961 (massacres des Algériens à Paris), 16 juillet 1942 (rafle des Juifs au Vel' d'Hile), date de proclamation de la' Cominune et d'autres dates à trouver qui permettent l'ouverture à d'autres commu­nautés afin qu'elles participent à ces initia­tives.

le 6 février 1985

***,Convergence égalité - Citoyenneté***

Sigkataires

de l'ex-coordination Nationale

« CONVERGENCE 84 POUR L'EGALITE » et ayant « roulé » sur les parcours : ROUBAIX, STRASBOURG, BREST, MARSEILLE ET PARIS.

Messaouda ABDERHAMANE Josée CHAPELLE Zineb FOUGALI Daniel GUERRIER Olga NAGDEBORN José VIEIRA MARTINS Julien WINTER

***PAS DE CALAIS, UNE ASSISTANTE SOCIALE***

***ET UNE PUÉRICULTRICE CONDAMNÉES***

**LES FAITS**

***Suite à une mort d'enfant sur CARVIN, une assistante sociale et une puéricultrice ont été condamnées respectivement à :***

* ***6 mois de prison avec sursis et 1 an d'interdiction profession­nelle ;***
* ***1 an de prison avec sursis et 3 ans d'interdiction profession­nelle.***

***Aucune faute de service ne leur est imputée par leurs emplo­yeurs.***

***La conception de travail social apparue lors du procès pose de****,* ***graves interrogations.***

En -août 81, un garçon de deux ans et demi était amené mort, par ses parents, à l'hôpital. Ses deux sœurs ont dû être hospitalisées.

Les parents ont été écroués, puis. condamnés pour manque de soins. Leurs peines lors du second procès en assises, ont été portées à 15 ans de ré­clusion pour la mère, 12 ans pour le père.

Cette famille était connue des travailleurs sociaux dans le cadre de la « Protection maternelle et Infantile » **(P.M.I.).**

Le père travaillait, la famille avait un logement, le système de pro­tection sociale était gratuit (médecin, soins).

Les parents n'étaient pas toujours présents, mais la mère écoutait les conseils. Si les conditions d'hygiène n'étaient pas toujours parfaites, elles ne représentaient pas un critère de danger pour les enfants.

Il n'y a jamais eu de refus de vi­site clairement exprimé : aucun voisin, aucun membre de la famille n'a signa-

lé aux travailleurs sociaux que les parents n'ouvraient pas leur porte 'volontairement.

Ce n'est qu'après le décès de l'enfant qu'a été connu des travailleurs sociaux de secteur le vécu difficile des parents (lors de leur enfance).

**L'INCULPATION**

L'assistante sociale et la puéri­cultrice ont été jugées pour « s'être volontairement abstenues de porter à des personnes en péril l'assistance que sans risque pour elles ni pour des tiers, elles pouvaient leur prêter soit par leur action personnelle, soit en provoquant un secours » (art. 63 du Code pénal).

La D.D.A.S.S. du Pas-de-Calais a témoigné qu'il n'existait pas de no­tion de danger lors des dernières in­terventions médico-sociales, qu'aucune

----- faute professionnelle ne pouvait être retenue à l'encontre de la puéricultrice, et le Conseil Général, son employeur, a pris en charge les frais d'avocat.

De même le service de l'assistan­te sociale 'a pris financièrement en charge la défense de son agent.

Nous avons d'ores et déjà de­mandé à toits fes conseillers généraux du Pas-de-Calais de se saisir de l'enjeu -de ce procès pour le travail social et ide se déterminer sur le soutien à ap­porter aux travailleurs sociaux condam­nés.

La fédération C.F.D.T. Interco a ,alerté Georgina Dufoix, ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, avec qui une entrevue a été, sollicitée.

Les travailleurs sociaux C.F.D.T. du Pas-de-Calais et du Nord (issus de plusieurs syndicats) ont suggéré aux autres organisations syndicales, profes-'sionnelles, politiques' et familiales,' la création d'un collectif contre l'inter­diction professionnelle de ces travail­leurs sociaux qui n'ont pas commis de faute de service.

*Ce texte a été établit par des tra­vailleurs sociaux de divers services rassemblés en collectif de soutien CFDT, qui maintenant est élargi à d'autres syndicats.*

Pour le collectif :

*Madame Manouvrier
  
30.01.85*

Pour tout contact et soutien, s'adresser : *Syndicat INTERCO CFDT des personnels de Préfecture et du Département du Pas-de-Calais Place de la Préfecture*

*62020 ARRAS Cédex*

**Rubrique Infos**

TOXICOMANIE

Claude Olivenstein vient de présenter le rapport des activités du Centre médical Marmottan pour l'année 1984.

Nous avons retenu deux éléments in­téressants :

* Malgré une affluence encore ac­crue des patients rendant les conditions de travail difficilement supportables, le « raz-de-marée toxicomaniaque »... commencerait à se ralentir.
* L'analyse des statistiques montre que les drogues dures touchent surtout la classe moyenne et les immigrés de la deuxiè­me génération (80 %) et, fait nouveau, elles s'étendent dans le milieu ouvrier et dans de petits foyers ruraux.

ADRESSE UTILE

Un centre *d'accueil, d'orientation* et *d'hébergement* vient de s'ouvrir, à Château­roux.

Il accueille des majeurs (hommes et femmes) en rupture brutale (sortants de pri­son, d'H.P., personnes à la rue, etc...) et désireux de se stabiliser.

Nous travaillons sur la base d'un *contrat* très précis et concret, le client comme le T.S. ayant à en respecter les termes. Par ailleurs, nous passons des *con­trats* tacites avec tous les organismes et services déjà existants, qu'il s'agisse de services sociaux (BAS, CAF, DDASS, se­cours catholique) ou. d'organismes autres tels que : les foyers, les entreprises, les mu­nicipalités, l'office d'HLM, les pensions de famille, l'ANPE, etc...).

Un assistant social et une éducatrice y travaillent à plein temps ainsi qu'une in­firmière, à mi-temps, et ce, au même titre.

Le projet a été mis en place dans le cadre des mesures d'urgences financées par l'État, pour l'hiver 84/85 ; la DDASS de l'Indre devrait prendre le relai fin avril , prochain... ou pas !!...

*Pour tous renseignements :*

Association « Solidarité-Accueil »

49, rue Eugène Delacroix

36000 Châteauroux

Tél. : demander François MOURIER (AS) (54) 27.77.17.

**M.A.C.A.N.I.**

**Lettre ouverte à Monsieur le Ministre**

**de la Justice et Garde des Sceaux**

Le 21 janvier 1985

Monsieur le Ministre,

L'association M.A.C.A.N.I tient à rappeler que la mise en scène de l'affaire du Coral a profondément remis en question la crédibilité des lieux de vie. Certains d'entre eux, par récurrence, ont fait l'objet de pour­suites judiciaires.

Nous insistons sur l'importance que représente un dénouement rapide de cette affaire, pour la poursuite des expériences innovatrices dont la circulaire Dufoix de janvier 83 reconnaît elle-même l'intérêt éducatif.

Nous rappelons notamment que l'affaire de Claude Sigala (le Coral) n'est toujours pas réglée, le dossier étant en ins-, truction *depuis OCTOBRE 82.*

Outre le préjudice 'causé directement à l'intéressé, nous soulignons les conséquen­ces de cette lenteur judiciaire :

* La suspicion propagée par les instigateurs de l'affaire du Coral continue de planer sur les lieux de vie remis en ques­tion dans leur ensemble auprès de l'opinion publique.
* Les administrations, payeurs et garantes se sentent obligées, par une extrême prudence, de paralyser l'innovation dans la prise en charge en figeant leur action dans les seules solutions traditionnelles dont on a depuis longtemps constaté les limites.
* L'accueil des jeunes gens dans ces lieux est donc menacé, voire interdit par un contexte précaire.

Où est la sérénité d'une justice qui répond par le silence à des affaires que cer­tains ont cru devoir orchestrer tant elles re­mettaient en cause des valeurs fondamenta­les ?

Où est la neutralité d'une justice qui, par une lenteur inquiétante, semble prendre parti ?

Tant qu'une vérité ne sera pas rétablie, la forfaiture envers les lieux de vie conti­nuera son oeuvre de discrédit.

Pour M.A.C.A.N.I., La. Présidente,

M.A.C.A.N.I. F. MERVILLE

(Mouvement Associatif de Coordination

pour l'accueil non institutionnel)

50, rue de Bourgogne

Vert-galant

93290 Tremblay-les-Gonesse

**FESSÉES :**

**UN PROCUREUR ALLEMAND**

**CONDAMNÉ**

Pour avoir fessé les jeunes délinquants dont il s'occupait, **un** procureur de Clèves (nord-ouest de la RFA) a été condamné lundi à deux ans de prison avec sursis par le tribunal de Düsseldorf.

Selon le délit, il infligeait jusqu'à trente coups sur les fesses nues avant de conseiller aux parents d'en faire autant. Le procureur, qui lui-mênie avait été battu par son père jusqu'à l'âge de seize ans, risque aujourd'hui d'être radié si le jugement devient exécutoire.

**DÉMOGRAPHIE**

**ET TRAVAILLEURS SOCIAUX**

Madame Evelyne Sullerot, dans son ouvrage récemment publié chez Fayard : « Pour le meilleur et sans le pire », dénonce vigoureusement tout ce qui fait craquer les vénérables institutions « famille » et « ma­riage ».

Ainsi, elle fustige les Travailleurs sociaux et les accuse de nourrir une « vé­ritable détestation de la famille » !!!

« Ce sont les prosélytes de l'union libre ; ils aident, et même suscitent les formes alternatives du couple ».

Elle cite la lettre d'une assistante sociale à un ménage lui demandant conseil, la femme étant enceinte.

« Le plus profitable est que vous ne vous mariez pas et que le père ne reconnais­se pas l'enfant. Vous paierez moins d'impôts et la mère aura droit à l'allocation « parent isolé » !!!

Nous rappelons que Madame Sullerot est la co-fondatrice du *Planning familial...*

Le C.R.E.A.I. Ile-de-France vient de publier le numéro 1 d'un nouveau petit bulletin « Flash mensuel ».

Nous avons relevé dans l'éditorial de février, quelques idées extraites du rap­port d'un groupe de travail sur les C.A.T. en vue des journées des 8 et 9 mars « Adul­tes en souffrance ».

Le problème posé est évidemment celui de l'insertion. Outre les questions habituelles : «pour qui, comment et où... ? », une proposition quelque peu novatrice, permettant d'instaurer une nouvelle dyna­mique dans la perspective de l'insertion : il s'agit de bouleverser les structures internes du C.A.T., en permettant changements de postes et promotions fréquentes.

Par ailleurs, dans le même but, éta­blir des réseaux de C.A.T., qui assureraient à leurs « employés » le changement d'ate­lier et d'établissement, ce qui constituerait *a priori* déjà une amorce de mobilisation vers d'autres « changements » en utilisant la diversité des C.A.T. par s'achever enfin en milieu ordinaire.

A méditer...

**Écho des luttes**

**ODEURS D'ENCRES...**

**La revue de la presse, de l'édition et des revues.**

***Lecteurs - Lectrices à vos stylos***

***Vous êtes curieux (se) H! Vous aimez fouiner, bouquiner... Faites profiter un large public de vos trouvailles littéraires. La rubrique ODEURS D'ENCRES vous ouvre ses colonnes. Vos commentaires et vos critiques sur les dernières parutions***

***(revues, livres, etc...) intéressant les secteurs professionnels qui sont***

***les vôtres, seront publiés.***

***adressez vos textes à la revue PEPS — Labatsuzan Christian***

***1, rue Keller 75011 Paris***

|  |  |
| --- | --- |
| **LES** IO **CONINIAN1)EMEN'I'S !** |  |

**POLITIQUE SOCIALE
  
DISCRIMINATOIRE A PARIS
  
A L'ENCONTRE DES ÉTRANGERS
  
ET DES FRANÇAIS PAUVRES**

**Par note confidentielle du 27 juillet 1984, le Conseil général de Paris a demandé à la Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales, la transmission de deux listes nominatives :**

* **l'une concernant les étrangers en situation dite irrégulière,**
* **l'autre, les étrangers en situation régulière qui ont sollicité l'ASE.**

**Ces listes doivent être accompagnées des photocopies de documents fournis à l'Aide Sociale à l'Enfance par les travailleurs sociaux et les administratifs instruisant les demandes ainsi que d'un questionnaire de type informatique.**

**Deux autres lettres destinées aux différentes sections du BAS suivent cette mesure.**

**En effet, par note du 20.09.84 et du 12.10.84, le Directeur du Bureau d'Aide Sociale a demandé que lors de l'ouverture de tout dossier d'aide sociale les agents du BAS fassent la photocopie des titres d'iden­tité et de séjour afin de les transmettre à la préfecture de police sous l'argument d'un contrôle de l'authenticité des documents fournis.**

**Devant ces mesures, un groupe de travailleurs sociaux et de membres du per­sonnel administratif s'est constitué en col­lectif du personnel des organismes concou­rant à l'action sociale.**

**Le collectif est soutenu par les syn­dicats CGT, CFDT, FO et différentes asso­ciations de défense des droits des immigrés.**

**Il a pris comme objectifs la lutte contre :**

* **la politique discriminatoire de l'Aide Sociale,**
* **la transmission d'une liste nomi­native de tous les étrangers sollicitant une aide financière et le fichage de la popula­tion pauvre de Paris,**
* **la communication des titres d'i­dentité à la préfecture de Police.**

**Il refuse de participer à ce fichage en ne transmettant pas les pièces d'identité et en ne .mentionnant aucune nationalité conformément au Code de la Famille et de l'Aide sociale qui n'introduit pas de critère de nationalité dans l'attribution d'une aide.**

***(Un article paraîtra dans le prochain numé­ro à ce sujet).***

* ***Permanence du collectif :***

**Tous les jeudis de 12h 30 à 13h 30**

**Maison de la Goutte d'Or**

**10, rue des Affres 75018 Paris**

ss Les Travailleurs Sociaux

JIon ct I'• 'fric-vit

* •

Col. Repères
  
d La Decouver

Livre intéressant qui fait oitive synthèse concernant cette e nébuleuse » de métiersvicial/ unifiés autour de la notion de travail

On 'y trouve une brève.isIone de nos

professions, une description analysée' es per= . • . . •
  
1 sonnets et. de lenrs trajectoires sociales,. une • tentative :pourpeinte/ ee qui .fonde nos m'il-tiitte à travers l'alchimie du initier » mie leS auteurs qualifient de « savoir-faire adriii-nistratiymielationnel ».. Sont aberdés.. enfin le sempiternel. malaise. des TS: et les stratégies d'aiieem-, modeniei t et de dérive professionnelles pour • aboutir aux questions eencernant nos avenirs'

* w fait de savoir :si les ts.comtittient. milieu social ?

Un ben ouvrage de :S0t:JOlogues gansa le tirs," pas. groS. f 123 . p. I. et pas cher.

•

29\*où l'on Cherche malheureusement. *et!* Vain: te feu qui couve. sous la cendre, cet: r: te dynamiqUe. .en -.germe Tqui, au-delà -du

›.1 constat désespérance propre à la'période, constituerait constiinerait Pour trous tin espoir. •

* • •Mais ict n'était probablement Par t'objectif. de Co liVres • alors • lisez Je tout de

rriêtpe pOur te. boui114rinenient. , lisez

PE es •

Qu est-ce que *décider —* décide

quoi et comment ?... "Le management à et t'action sociale sont-ils compatibles ? Ladécision dans le travail social televe-t-elle de la science ou de l'art ? Qui sont les

nouveaux décideurs— Décider s c'est
  
évidemment le titre du numéro; 64 de <> Marge à, le bulletin bimestrielle l'ANDES'. **MAIN BASSE SUR L'ARGENT PUBL**IC assOciation e

cadosienne de la sait>

vegarde de l'enfance, :c est 137 etav sociaux qui s'OecUPent de". .500

Des dizaines e-\*:genre:..,

figurent dan de: LoniS Détint sur

e..asSociatitinsi loir. dia/pies> tes"!
  
pins:violentes;portent :directement sut tout le:"Omiliettl.ss de l'enfance •inadaptée; dont quasiment tons tes établissements relèvent de cette strUctn/eadMinistratiVe et ludditit.le.

Louis Détint: ne ménage-pas sa s:rltr:

\*

ire et décrit ainsi ;le secteur touteti*ne>*

bureaucratie peuplée t

.

de dame .patrOtinesses:verSion• rin

.

:tout tin bazar de charité eXPIOltant >-

nem pas le travailleur, e!e4tbon: pont .te caf

pilai: privé, mais-. les' mères Célibatii.réSiJee

entants perturbés, eS.toXierisi. les handica-•

pés..: Atroce !!

.

Niais

:Ittelle.nnage sonnn

capablede

Nul donte- que les Conseiller!. gent

taux vont redoubler de .prudence, avant'di

. . .

debloqUer p./Ou/gins budgets •

* n Le **bazar dela: solidarité**
* •

Éd:Latiés..

Ndliï :voue Sign l9ns :ta re'édiiért la revue Eap.rit.» de deir...i..ut rus. saros

er.

nommeseit:..sp.(.)t!r ceti:. qui , l'ont . . . .

être :rares :en pour les étudiants *. Pourquoil*

dont

d.autr\* les fo riri. atett rs9.teViei'la.iniientcia.41:7'1—tiouier:

dosent ' . — ..... '... 1e. [e.kis](http://e.kis.lb).lb (t1 .

c.?uYges de références..;' •

Te noterai: : simplement•• •

. . .

.que cc

,ix.ii,ts>i.I,1711711Ii2 5 de'14 ...P, 3Seg.

peleti re: 4e'l.Md.(5autivSi7os .1cilii;:haènriSt.i.e4::.erlles

devrait. figurer"--- *'e°1Seen-eehLiiroït*

il4Ite...progue *et. société «.* **,edi,**

ntc ives:: au titre\* de, Vénérable et:miacieSie...,

ion publié fin \*et).. titi

,•, ,.!. '..,........ '- '.' numéro..'

Speci'a.,l

dont la réédition est bienvenue, ol
  
velte :1iéffe de oe Fait'ie!laé les dit erentr. articles:dont.itnbl .‘,i1.leel4 difficilement,.flce.:i t.réaliléai.1ue71edi1.. .. . pubièeituj0rirs.;0ér,éc.aclt N'y ,avait il. pas . toutefois tarnénagertlents ..on. cotoPlérnent.àqa;,41.e quelques­•

rce numéro? • • . **r-**é à

**LA CURE THERMALE**

A SAINT-HONORE LES BAINS

STATION DES VOIES RESPIRATOIRES
  
*ORL, RHINO, OTITES, SINUSITES
  
ASTHME, BRONCHITES A RÉPÉTITION*

*CHOISISSEZ L'EFFICACITÉ
  
Une Maison d'Enfants spécialisée*

**LE C.T.R.R.**

**CENTRE THERMAL
  
ET DE RÉÉDUCATION RESPIRATOIRE**MÉDECIN RÉSIDENT
  
TRAITEMENTS INDIVIDUALISÉS
  
ACCUEIL MIXTE DE 3 **A 17 ANS**

*Envoi de documentation ou renseignements
  
sur demande ou par téléphone*

**C.T.R.R.
  
B.P. N° 11
  
58360 ST-HONORE LES BAINS
  
Tél. (86) 30.73.12**

**IrEPP 1985**

**140 bis, rue de Rennes, 75006 PARIS**

**Pour le DÉVELOPPEMENT**des **PRATIQUES d'AIDE**et de **CONSEIL**

*Entre tien - psychodrame-*

*Gestalt - formation de conseillers conjugaux -*

*approche de ROGERS.*

**Pour l'ACTION SOCIALE
  
COLLECTIVE**

*Animation d'équipe*

*Évolution de la fonction d'encadrement
  
Formation de formateurs.*

**Tél. (1) 222.90.70**

|  |  |
| --- | --- |
| votT VOS |  |

TARIFS PARTI( \*t'ÉNIENT

AVANTAGEUX

|  |  |
| --- | --- |
| *le TTC*  *1 (1;-*  1:4 Lle x13 ).  I/2 pagu (18x13) | 200 L. 270  F |

La parc entière Contact

('h4

PI' PS

tc Kaer I PARIS

Ta )4:1) r 5,0.(K14

**PETITES ANNONCES**

**Séminaires de formation en travail social**

**communautaire — 1985.**

**A FLUMET (SAVOIE)**

**— du 14 au 19 avril 1985**

Séminaire sur le thème de « Le processus

d'action communautaire : conscientisation,

mobilisation, organisation ».

**A SEIGNOSSE (LANDES)**

**— du 13 au 19 octobre 1985**

Colloque sur le thème de « Crise de l'État-Providence. Retour de la société vers un au­tre travail social ».

Droit de participation : 1 800 F.

(comprenant inscription et séjour en pension complète).

Pour tous renseignements complémentaires : I **.E. I .A .S.**

179, rue du Débarcadère

6001 **MARCINELLE - BELGIQUE**

**Journées d'Étude :
  
École des Parents et des Éducateurs***Parent seul, parent différent ?
  
La monoparentalité...***14 mars 1985 — 9 h à 17 h30
  
66, boulevard Saint-Michel 75006 Paris
  
Renseignements E.P.E. — 348.00.16**

**BOUTIQUE DE GESTION PARIS**

**Les boutiques de gestion forment**

**un réseau national et proposent**

**de nombreux services**

Pour.tous contacts et renseignements

**BOUTIQUE DE GESTION DE PARIS** 95, boulevard Voltaire 75011 PARIS Tél. 16.1.355.09.48

***CRÉATEURS D'ACTIVITÉS***

***ET D'ENTREPRISES***

***CULTURELLES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES***

* Accueil et orientation personnalisée des projets
* Accompagnements et conseils dans la démarche de création
* Aide technique à la résolution des problèmes de gestion
* Recherche des moyens, notamment financiers
* Appui à la mise en oeuvre et suivi des activités
* Formation à. la gestion
* Etudes
* Mises en relation des expériences existantes et des projets

***UNIVERSITÉ PARIS VII***

**L'INSTITUT DES PSYCHOLOGUES CLINICIENS***organise le***VENDREDI 22 MARS 1985***un colloque sur*

**L'ACTE DE VIOLENCE**

*avec la participation de :*

* Dominique ARNOUX (Centre Etienne Marcel),

***« L'enfant exposé : acte de violence et déni »***

* Philippe JEAMMET (Hôpital international universitaire),
    
  ***« Violence et identité à l'adolescence »***
* René GIRARD, professeur à l'Université de Standford (Californie) ***« Réciprocité et violence »***

*Coordinateurs des débats :*

*François* GANTHERET — Jean-Michel LABADIE

*Secrétariat :*

*A. de* REVIERS — Tél. 337.47.18

Frais de participation : — Professionnels : 150 F

— Étudiants : 120 F (Carte d'étudiant obligatoire)

Textes de la journée : 40 F

*Établir un chèque à l'ordre du GREUPP et l'adresser ;*

**UER de Sciences Humaines Cliniques**

13 rue de Santeuil 75231 Paris Cedex 05

|  |  |
| --- | --- |
| ASSEMBLEMENT  DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ACTEUR DE L'HISTOIRE A VENIR DU SOCIAL |  |

*Dans le contexte général de la crise économique et sociale, la décentralisation peut un des moyens d'action d'un dimpetif plus large pour sortir de la cri*

*Les répercussion de ce di 'tif dans le champ du travail socia*

*largement analysés dossiers de PEPS »*

*Face à ce cp contenu, de rai, notre mot à dire.*

*se met en place, tant 'objectifs assignés au travail social que de*

*c le politique, de statut... us estimons en tant gide travailleurs sociaux, avoir*

*e*

*t bougé pour tenta. %e sensibiliser nos prôfe Des colloques et réunions ont eu li , rassemblant des représe que, les hiérarchies professionnelles, les as ciations et les syndicats.*

*Ces démarches ont exprimé avant tout les questions et les ré institutionne
  
l'ombre la multitude de contraintes mais aussi des initiatives, des réflexions et des volonte tous les jours dans nos pratiques.*

*ffla1111.111"1111111111MMIIIIIIIIIMeR'\_iy*

;1«

|  |
| --- |
| MANQUE REND NÉCESSAIRE UNE DÉMARCHE COMPLÉMENTAIRE PORTÉE PAR LES ACTEURS DES TERRAINS,  PROFESSIONNELS OU EN FORMATION  e-ereree  „ |

*Ni contre, ni à la place de... ce forum-rassemblement sera l'occasion de sortir de nos isolements, de regrouper et confronter nos réflexions et nos pratiques afin de rechercher ensemble à travers la diversité de nos institutions, ce qui fonde l'unité de nos professions.*

**% *411à***

*tr"Que peut faire le social dans un contexte de crise et de décentralisation ?*

**b** *Comment engager un travail social centré prioritairement sur les besoins de i*

*collaboration des usagers ?*

*eiegelie*

*'Face au politique, faut-il affirmer l'autonomie relative du travail social ? Dans l'affirmative, sur quels principes, sur quels projets, avec qui, au nom de qui*

*6 Peut-on aller vers une déontologie collective des travailleurs sociaux ?*

**le** *Comment porter cette autonomie relative et dans quel cadre la négocier ?*

*'Dans une telle perspective, quelle unité collective pour nos professions ? Quel pôle rénovateur pour le travail social ?*

ENSEMBLE, PRÉPARONS L'AVENIR :

SOYONS ACTEURS DE L'HISTOIRE DU SOCIAL

— la date et le lieu du forum rassemblement,

— le contenu des tables rondes, les thèmes et les

|  |  |
| --- | --- |
| PEPS, Forum-Rassemblement des travailleurs sociaux  1, rue Keller 7501 1 Paris  Tél. : (1) 850.08.14 |  |